



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2721
25 septembre 2020
1,20 € • DOM: 1,80 €



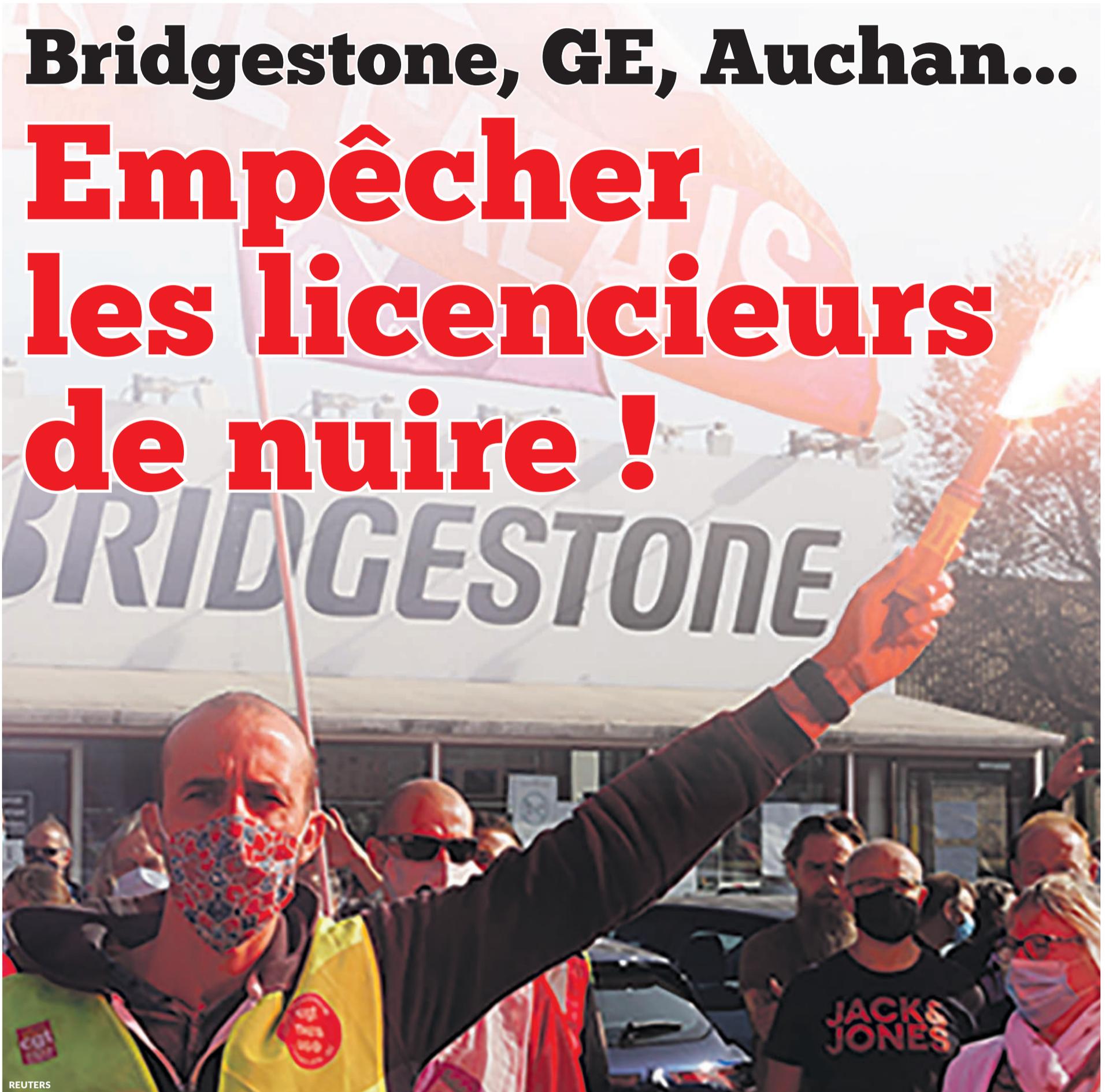
Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE

OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyte)

**Le journal
d'Arlette Laguiller**



Bridgestone, GE, Auchan...

Empêcher les licenciements de nuire !

**Le pouvoir
et la crise**
**Aide totale
au patronat**

Pages 3 et 5

Algérie
**Le gouvernement
veut étouffer
la contestation**

Page 8

Environnement
**L'Europe
exporte
ses poisons**

Pages 9 et 16

Leur société

- Épidémie : les errements du gouvernement 3
- CICE : à fonds perdus pour l'emploi, pas pour les patrons 3
- Covid-19 : comment justifier l'injustifiable 4
- Maladie professionnelle : pour quelques millions de moins 4
- Surmortalité : les malades du virus... et les autres 4
- Famille sans abri : un bilan accablant 4
- Inteva, Phildar, Alinea... : faillites frauduleuses aux dépens des salariés 5
- Chômage partiel de longue durée : aide totale au patronat 5
- Autoroutes : une affaire en or 5
- Recherche : budget toujours aussi dérisoire 6
- LREM : la République en marche... arrière 6
- Rentrée universitaire : comme avant, le virus en plus 7
- Champs-sur-Marne : non aux classes surchargées ! 7
- Saint-Jacques-de-la-Lande : mobilisation à l'école primaire 7
- Apprentissage : emplois à zéro euro 7
- Blanquer, fashion victim 16

Dans le monde

- Algérie : le pouvoir veut étouffer toute contestation 8
- Bras de fer pour le droit syndical 8
- Iran - États-Unis : Trump impose sa loi 8
- Italie : moins de parlementaires et puis après ? 9
- Pesticides : interdits en Europe et exportés 9
- États-Unis : Wall Street fait la fête... comme en 1929 10
- Allemagne : des trusts qui ont bien profité du nazisme 10
- Moyen-Orient : les dirigeants arabes contre les Palestiniens 16
- Afrique du Sud : Covid-19, le gouvernement crée le chaos 16
- Déchets plastiques : des poubelles jaunes aux décharges d'Asie 16

Dans les entreprises

- SNCF - Orléans 12
- Dresser-Rand - Le Havre 12
- ADO - Roissy 12
- Bridgestone - Béthune 13
- General Electric Grid - Villeurbanne 13
- Hôpital Pitié-Salpêtrière - Paris 14
- FAM - Boulogne-Billancourt 14
- Clinique du Parc - Nantes 14
- Clinique Les Eaux Claires - Guadeloupe 14
- Boiron - Pantin 15
- Laboratoires d'analyses : grève pour les salaires 15

Il y a 40 ans

- Août 1980 : la classe ouvrière polonaise faisait reculer le pouvoir 11

Agenda

- Fêtes de Lutte ouvrière 3
- Meeting à Paris 3

Législatives partielles

- Les résultats de Lutte ouvrière 6

Bridgestone : pactiser avec l'assassin ou l'empêcher de nuire ?

Après Continental à Clairoux, Goodyear et Whirlpool à Amiens, la fermeture de l'usine Bridgestone à Béthune est devenue une affaire nationale. Et c'est toujours la même histoire : une multinationale prospère, des aides publiques à gogo, la fermeture d'une usine qui fait vivre toute une région et des dirigeants politiques qui promettent de « se battre » pour l'empêcher !

« C'est une trahison... une décision révoltante », a grondé Le Maire, le ministre de l'Économie. Dans le genre « Retenez-moi ou je fais un malheur ! », Xavier Bertrand, président de la région des Hauts-de-France, a parlé « d'assassinat prémédité ». Quel cinéma écoeurant !

Des dizaines d'entreprises licencient et ferment en ce moment même. C'est Auchan, Airbus, Renault, ADP, Smart, Courtepaille, La Halle, Alinea, Boiron, Tui, Sanofi... Sans compter les centaines de PME sous-traitantes qui sont prises à la gorge par leurs donneurs d'ordres. Et, non seulement le gouvernement laisse faire, mais il donne sa bénédiction aux licencieurs, et pour les travailleurs, c'est Pôle emploi.

Tous les dirigeants politiques s'excitent sur Bridgestone pour avoir l'air d'agir et faire croire qu'ils ont des solutions. Et ils sont d'autant moins gênés de parler de trahison, de patrons voyous ou d'assassinat que le patron est japonais. Quand il s'agit de Michelin, de Peugeot, de Renault ou d'Auchan, ils n'osent pas.

Mais que proposent-ils ? Eh bien, ils proposent tous la même politique : remettre des millions sur la table et payer Bridgestone pour qu'il reste ! Le même Xavier Bertrand qui a parlé d'assassinat a fait les comptes. Avec 200 millions, il pourrait, estime-t-il, convaincre Bridgestone de rester. Il crie à l'assassinat et il promet des millions à l'assassin...

C'est la même attitude du côté du Rassemblement national, mais aussi du PCF ou de la France insoumise. Après avoir expliqué tout le mal qu'ils pensent de ces multinationales, ils proposent, comme le gouvernement, de leur redonner des millions d'aides publiques. Ils insistent sur les contreparties et les conditions. Mais quand a-t-on vu un patron de multinationale renoncer à ses plans parce qu'il avait signé un bout de papier ?

Même lorsque les pouvoirs publics obtiennent des engagements en termes d'emplois ou d'investissements, les actionnaires empochent les aides

et font ce qu'ils veulent. Quand Hollande a mis en place le CICE, il avait, disait-il, conclu un pacte avec le patronat, « le pacte de compétitivité » : l'État accordait des millions de baisses d'impôts, le grand patronat devait investir et créer un million d'emplois ou augmenter les salaires. On voit ce qu'il en est dans toutes les entreprises.

Toutes ces histoires de pactes, de contrats, d'accords... sont des escroqueries. Le grand patronat est prêt à pousser dans le chômage et le dénuement des millions de travailleurs et à ruiner des régions entières. Et ça ne l'empêche pas de dormir !

Les « sauvages », pour reprendre le terme d'ensauvagement cher à Darmanin, le ministre de l'Intérieur, et à l'extrême droite, ils sont là, au cœur de ces multinationales. Alors, jouer aux conseillers du patronat sur la façon dont il doit investir son argent, « relocaliser » et « réindustrialiser » le pays, comme le font les politiciens de droite ou de gauche et même certains dirigeants syndicaux, est ridicule. Et c'est surtout une tromperie qui conduit à l'illusion qu'il pourrait y avoir des intérêts et des projets communs entre exploités et exploités.

Tant que le grand capital reste le maître, il fait ce qu'il veut, comme il veut, quand il veut, et les discours sur la « politique industrielle » ne sont que des bavardages de politiciens à genoux devant le grand patronat.

Les dirigeants politiques peuvent se faire élire et prétendre gouverner. Mais ce sont les actionnaires, la grande bourgeoisie, qui imposent leur dictature sur l'économie. Le président de la République et les ministres ne sont que des paillasons sur lesquels les multinationales s'essuient les pieds.

Le grand patronat n'a rien à craindre du gouvernement. La seule chose qu'il peut craindre, c'est la colère des travailleurs eux-mêmes. Ce sont des luttes ouvrières assez déterminées et massives pour qu'il se sente menacé de tout perdre.

C'est avec l'objectif de combattre la dictature de la bourgeoisie que les travailleurs pourront se battre pied à pied pour préserver leurs conditions d'existence. Si le grand patronat est incapable d'assurer un emploi à tous avec des salaires dignes, il doit être exproprié et son système renversé !



Manifestation du 17 septembre à Béthune.

Épidémie : les errements du gouvernement

L'épidémie de Covid-19 continue sa progression. En Île-de-France, les patients Covid occupent déjà 20% du total des lits de réanimation. Il est certain que cela va augmenter dans les prochaines semaines.

Au niveau local, les préfets ont été incités à durcir les mesures de restriction. Mais au niveau national, le gouvernement, lui, a eu l'air d'aller dans le sens inverse en raccourcissant la durée d'isolement et en allégeant le protocole sanitaire dans les écoles.

Le conseil scientifique a bien préconisé la réduction de la durée d'isolement à sept jours au lieu de quatorze. Mais cette idée partait du fait que les quatorzaines ne sont que très peu appliquées et la mesure était assortie de conseils, notamment la réduction

des délais pour se faire tester. L'OMS a rapidement déclaré qu'elle s'inquiétait de ce raccourcissement de la durée d'isolement. Dans la situation actuelle de perte de contrôle de l'épidémie, le résultat le plus évident de cette réduction va être de diminuer la durée des arrêts de travail, ce qui n'est avantageux que pour le patronat.

Le protocole sanitaire de la rentrée scolaire était déjà considérablement allégé, mais il a tout de même entraîné de nombreuses absences d'élèves et d'enseignants. En primaire et

maternelle, pour chaque cas positif, la classe de l'élève concerné était le plus souvent fermée et l'enseignant mis en quatorzaine. Le moindre symptôme d'un élève entraînait son retrait de l'école, même s'il ne parvenait pas à se faire tester. Du coup les parents ne pouvaient plus aller travailler. Le gouvernement a donc décidé, en s'appuyant sur l'avis du Haut Conseil de la santé publique, que les enfants ne pouvaient pas se transmettre le virus entre eux et que le masque de l'enseignant le protégeait suffisamment ! Dorénavant pour fermer une classe, il faudra trois élèves atteints du Covid et l'enseignant pourra continuer à enseigner même si

un de ses élèves est tombé malade.

Pourtant, s'il y a bien un consensus médical pour dire que les enfants ne font qu'exceptionnellement des formes graves, la question de leur contagiosité est beaucoup plus discutée. Les études sont contradictoires sur ce point. Il est possible que leur contagiosité soit plus faible que celle des adultes mais pas inexistante. L'allègement du protocole sanitaire risque donc de favoriser l'extension de l'épidémie mais aura le mérite pour le patronat de limiter l'absence des parents au travail.

Plusieurs mois après le début de la pandémie, la connaissance du virus et

de la maladie progresse mais il reste des incertitudes. Loin de tout « principe de précaution », le gouvernement choisit les avis scientifiques en fonction de ce qui le préoccupe prioritairement : permettre aux entreprises de poursuivre leur activité et au patronat de faire ses profits.

Pour tenter d'enrayer la progression de l'épidémie, il faudrait dans l'éducation, dans les hôpitaux, en matière de tests et en fait dans tous les domaines, une politique qui ait la santé publique comme seule priorité et y consacre les moyens nécessaires. Ce gouvernement confirme mois après mois que ce n'est pas son souci.

Jean Pollus

CICE : à fonds perdus pour l'emploi, pas pour les patrons !

Deux études sur l'impact du crédit impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) ont été rendues publiques le 17 septembre. Leurs conclusions rejoignent six rapports publiés entre 2013 et 2018 : les dizaines de milliards garantis au patronat par le CICE ne servent ni à créer ni à maintenir des emplois.

Inauguré sous François Hollande en 2013, le CICE permettait une baisse d'impôts pour les entreprises, qui ont bénéficié au total de plus de cent milliards d'euros. En 2019, sous Macron, le dispositif a été supprimé et remplacé par une baisse permanente de cotisations pour les patrons.

En 2013, le patron du Medef, Gattaz, promettait un million d'emplois en cinq ans grâce au CICE. Les rapports maintenant publiés estiment qu'entre 2013 et 2017, le CICE a eu une incidence sur 100 000 à 160 000 emplois, ce qui

est dans la fourchette des études précédentes, mais reste bien discutable car aucun contrôle ni aucune contrepartie n'ont jamais été imposés aux entreprises. De toute façon, point besoin d'expertises pour savoir que le chômage n'a pas reculé depuis 2013 et qu'au contraire il explose depuis plusieurs mois. Le CICE a garanti à Auchan, Renault, Airbus, Bridgestone, à tous les groupes industriels et financiers riches à milliards une prime versée par l'État.

Le bilan du CICE, mis en place sous prétexte de sauver l'emploi, est sans

appel d'année en année. Mais on peut faire le même bilan pour l'ensemble des aides publiques dont bénéficient les entreprises, les plus grandes se réservant la part du lion. En 2018, la CGT avait évalué à 200 milliards d'euros leur coût annuel pour l'État. Avec une telle somme, il aurait été possible de créer des millions d'emplois dans les écoles, les hôpitaux, les Ehpad, dans tous les services publics utiles à la population.

C'est tout le contraire qui a été fait puisque, pour financer ces cadeaux aux capitalistes, l'État a supprimé des emplois.

Le chômage, c'est aussi le résultat d'un choix de classe, celui fait par l'État de mettre les profits patronaux sous perfusion.

Boris Savin



AGENDA

Fêtes de Lutte ouvrière

Toulouse

Samedi 26 septembre à partir de 18 heures et dimanche 27 à partir de 11 heures

Hall 8 du Parc des expositions

Rennes

Samedi 3 octobre de 15 heures à minuit

Carrefour 18 - 7, rue d'Espagne

Orléans

Dimanche 11 octobre de 10h30 à 19 heures

Salle des Bicharderies ZA des Bischarderies à Fleury-les-Aubrais



À Lyon, le 19 septembre.

Meeting à Paris

avec Nathalie Arthaud et Jean-Pierre Mercier

Vendredi 9 octobre à 20 heures

Grande salle de la Mutualité 24 rue Saint-Victor - Paris 5^e M^o Maubert-Mutualité

Entrée libre. Cette réunion se déroulera dans le respect des normes sanitaires en vigueur.

Nous rappelons que la fête de Presles, qui devait se dérouler les 26 et 27 septembre, a été interdite par la préfecture du Val-d'Oise du fait de la crise sanitaire. Nous le regrettons bien sûr pour tous nos camarades et amis !

Covid-19 : comment justifier l'injustifiable

Après l'interruption des vacances, la commission d'enquête parlementaire chargée d'analyser la gestion de la crise sanitaire par l'État s'est remise à l'œuvre. En juillet, elle siégeait dans les sous-sols de l'Assemblée nationale, aujourd'hui elle se réunit dans ceux du Sénat.

Le 16 septembre, les hauts responsables du ministère de la Santé étaient auditionnés ainsi que Jérôme Salomon, le directeur général de la Santé. On se souvient des conseils que ce dernier prodiguait quotidiennement à la télévision au mois de mars, notamment quand il défendait l'inutilité voire le danger de porter un masque dans la rue. Pourquoi un tel conseil dont chacun sait aujourd'hui qu'il était alors dicté par la seule absence de masques ? « C'était peut-être une expression très maladroite de ma part », répond-il aujourd'hui avant d'ajouter, comme pour s'excuser,

qu'on ne connaissait alors pas bien le virus et son mode de transmission.

Pourquoi la disparition du stock stratégique de masques, sa destruction, puis le retard et la faiblesse des commandes qui ont abouti à la pénurie qu'on a connue ? Là, les hauts responsables se renvoient la patate chaude dans le registre c'est pas moi, c'est l'autre, arguant d'un « manque de communication ». Quant à Jérôme Salomon, il n'hésite pas à déclarer : « Je sais qu'il y a des professionnels qui ont manqué de masques et c'est absolument dramatique. Mais c'est important de dire qu'il

y a aussi beaucoup de professionnels qui ont travaillé dans de bonnes conditions, parce qu'ils ont été livrés dans les hôpitaux. »

Que certains aient réussi à travailler, c'est encore heureux. Reste que les hôpitaux ont connu une situation catastrophique avec des pénuries de masques, de tests, de matériels, de médicaments, de personnels soignants... Parce que depuis des décennies les gouvernements successifs ont rogné les budgets destinés à la santé et conduit tout le secteur public hospitalier au bord de l'effondrement.

Depuis le début de la crise sanitaire le gouvernement continue la même politique, le même pillage et continue à tenter de masquer le tout par des mensonges.

Sophie Gargan

Tests sur l'irresponsabilité



Maladie professionnelle : pour quelques millions de moins...

Un décret publié le 15 septembre reconnaît l'infection au Covid-19 comme une maladie professionnelle et officialise ainsi une annonce faite en juin 2020 par Olivier Véran, le ministre de la Santé.

En juin le ministre avait annoncé « une reconnaissance automatique pour tous les soignants et une reconnaissance facilitée pour tous les travailleurs ayant

travaillé pendant la période du confinement ». Cette reconnaissance en maladie professionnelle devait permettre une prise en charge des frais à 100 %,

de meilleures indemnités journalières et une indemnité en cas d'incapacité permanente. En cas de décès, une rente était versée aux familles.

Quatre mois plus tard, à la publication des décrets, on est loin de tout cela ! La reconnaissance automatique en maladie professionnelle n'est plus

accordée qu'aux professionnels de santé sévèrement atteints, contaminés sur leur lieu de travail et qui ont eu recours à l'oxygénothérapie ou tout autre forme d'assistance respiratoire. Pour tous les autres, professionnels de santé libéraux et travailleurs hors secteur de la santé, il n'y a plus rien d'automatique et

leur dossier doit être validé par un médecin et la caisse d'assurance-maladie. Le décret précise simplement que les dossiers seront examinés plus rapidement.

On savait déjà que des paroles aux actes, il y a un grand pas. Le gouvernement en a apporté une nouvelle preuve.

C. D.

Surmortalité : les malades du virus... et les autres

Avec la remontée des hospitalisations et des admissions en réanimation, on a entendu de nombreux médecins hospitaliers expliquer que l'on ne pourrait pas gérer la seconde vague comme on avait géré la première en mars-avril.

À l'époque, devant l'afflux des malades du Covid-19, l'activité de tous les hôpitaux avait été réorientée vers leur prise en charge notamment en créant d'urgence des services de réanimation dans des services dédiés à d'autres maladies. Bien sûr, les cas très urgents étaient traités quand même dans des services spécialisés comme l'hématologie à l'hôpital Saint-Louis de Paris ou la cancérologie à l'Institut Gustave-Roussy de Villejuif.

À cette réduction drastique des capacités d'accueil s'est ajoutée la réaction de nombre de malades qui craignaient de se rendre à l'hôpital. Ainsi à l'échelle du pays, les hospitalisations pour infarctus du myocarde ont reculé de 30 %,

pendant le premier mois du confinement du 15 mars au 15 avril. Une étude publiée fin mai sur Paris et les départements de la petite couronne (Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne) explique ce fait par l'augmentation du nombre d'arrêts cardiaques à domicile dont malheureusement la mortalité était plus importante. Ils se produisaient en effet devant des familles désarmées, incapables de pratiquer un massage cardiaque, dans l'attente de l'arrivée tardive sur place des équipes spécialisées du Samu ou des pompiers.

En ce qui concerne les cancers, une étude de l'Institut Gustave-Roussy donne le chiffre d'une surmortalité de 2 à 5 %, toujours à cause du retard

du diagnostic et des soins (chirurgie, chimiothérapie, etc.). On est en droit d'imaginer qu'il en sera de même pour toutes les pathologies chroniques, comme le diabète, les maladies cardio-vasculaires, etc.

Aujourd'hui les médecins hospitaliers qui se relaient dans les médias expliquent qu'on ne pourra pas cet

automne refaire comme en mars-avril et que l'hôpital n'est pas en mesure de faire face à toutes les pathologies. C'est la triste réalité car si le ministre de la Santé évoque des embauches qui auraient été faites, il oublie de parler des départs de nombreux travailleurs épuisés et qui ont bien compris que les promesses du Ségur de la Santé

ne changeront rien de fondamental à leur quotidien.

Alors, que la seconde vague atteigne ou pas l'intensité de la première, la situation dans les hôpitaux et les Ehpad est toujours aussi critique et les malades et les soignants en seront encore toujours les victimes.

Cédric Duval

Familles sans abri : un bilan accablant

L'Unicef alerte sur le fait qu'en France, près de 1 500 mineurs ont dormi à la rue durant la nuit du 1^{er} au 2 septembre, la veille de la rentrée scolaire.

Ce chiffre est en-dessous de la réalité, puisqu'il s'agit uniquement des enfants des familles ayant appelé le 115 ce soir-là, et dont la demande n'a pas abouti. Il ne prend pas en compte les migrants mineurs, ni les enfants des familles vivant dans des bidonvilles ou dans des squats,

ni ceux dont les parents n'appellent pas le 115 alors qu'ils n'ont pas de solution d'hébergement. Mais il met en lumière la réalité du mal-logement. Cette nuit-là, sur 5 527 personnes en famille ayant appelé le 115, plus de la moitié n'ont pas été accueillies faute de places dans les structures

d'hébergement d'urgence et faute d'accès aux logements sociaux. C'est à Paris que la situation est la plus grave : 93 % des personnes en famille ayant appelé le 115 n'ont pas pu passer la nuit à l'abri.

Telle est la réalité sociale, loin des beaux discours des chefs d'État qui, tous les cinq ans, promettent que bientôt plus personne ne dormira dehors.

Julie Lemée

Inteva, Phildar, Alinea... : faillites frauduleuses aux dépens des salariés

Depuis le mois de mai, sous prétexte de Covid, une ordonnance du gouvernement permet la reprise d'une entreprise en dépôt de bilan par son propriétaire, celui-là même qui l'a mise en faillite. Au passage, les dettes sont effacées et les emplois supprimés à moindre frais. Le message a été reçu cinq sur cinq par le patronat qui s'est emparé de l'aubaine.

Le 19 juin, c'était Orchestra, enseigne de prêt-à-porter pour enfants, qui était redonnée par le tribunal de commerce de Montpellier à Pierre Mestre, une des plus grosses fortunes de la région Occitanie, après apurement de 650 millions de dettes et l'annonce de 431 suppressions d'emplois.

Tout dernièrement, c'est la riche famille Mulliez qui a obtenu la reprise d'Alinea, l'enseigne de meubles dont elle avait déposé le bilan en mai. Au passage, 992 salariés étaient mis à la porte, les trois quarts des magasins fermés, et 70 millions de dettes aux fournisseurs rayées d'un trait de plume.

Mardi 22 septembre, sur décision du tribunal de commerce de Lille, la même famille Mulliez a récupéré, via la société PP Yarns, le fabricant de fil à tricoter Phildar qu'elle avait mis en faillite en juillet dernier alors même que le plan prévoit 125 suppressions

d'emplois.

Le même jour, le tribunal de commerce d'Orléans devait prendre une décision analogue à propos d'Inteva, équipementier automobile sous-traitant de Peugeot et Renault et filiale française d'un groupe américain. Le jugement sera rendu le 2 octobre. Alors que celui-ci emploie



Salariés d'Inteva devant le tribunal de commerce.

660 salariés sur trois sites, Inteva ne propose de reprendre que deux de ces sites, condamnant à la fermeture celui de Saint-Dié dans les Vosges, jetant à la rue 241 salariés. Comble de cette escroquerie en bande organisée, cette entreprise ne sera plus tenue de verser les indemnités supralégales non seulement pour les futurs licenciés, mais aussi pour ceux des

précédents plans validés en 2018 (100 salariés) et 2019 (70 salariés). Inteva se dégage aussi de sa promesse signée précédemment de maintenir l'emploi pendant deux ans à Sully-sur-Loire.

Preuve que le gouvernement savait parfaitement l'usage que les capitalistes allaient faire de sa loi, le rapport accompagnant l'ordonnance précisait qu'il

faudrait veiller « à ce que le plan de cession ne soit pas seulement l'occasion, pour le débiteur, d'effacer ses dettes et de réduire ses effectifs en présentant lui-même, ou par personne interposée, une offre de reprise. » Autant remettre à un alcoolique les clés d'un marchand de vin en lui recommandant de rester sobre.

Christian Bernac

Chômage partiel de longue durée : aide totale au patronat

Mardi 15 septembre, le gouvernement a fait un ajout en urgence au projet de décret concernant les accords d'activité partielle de longue durée (APLD).

Ce projet de décret est destiné à prolonger jusqu'à l'été 2021 l'aide de l'État au chômage partiel de longue durée. Il prévoit que celui-ci prendra en charge 80 % de l'indemnité versée au salarié à partir du 1^{er} octobre 2020.

Dans le deuxième article de ce décret, il était prévu

que « l'autorité administrative demande à l'employeur le remboursement des sommes perçues pour chaque salarié placé en activité partielle spécifique et dont le licenciement est prononcé, pendant la durée de recours au dispositif, pour raison économique ». Cette petite tentative de demander des

contreparties était déjà tempérée quelques lignes plus loin : le remboursement « ne [pouvant] pas être exigé s'il est incompatible avec la situation économique et financière de l'entreprise ».

Mais ce n'était pas encore suffisant pour le patronat. Le gouvernement s'est donc empressé d'en rajouter une couche. L'ajout du 15 septembre précise donc que « le remboursement de l'employeur [ne sera pas] exigible

si les perspectives d'activité se sont dégradées par rapport à celles prévues dans l'accord collectif ou le document de l'employeur ».

Il aurait été plus simple d'annoncer directement que ces aides perçues par les capitalistes ne seront pas remboursables, quels que soient les agissements de ces derniers... Ce qui est d'ailleurs déjà le cas pour toutes les aides dont l'État les arrose.

Valérie Fontaine

Autoroutes : une affaire en or

Un rapport du Sénat publié le 18 septembre souligne les énormes profits réalisés par les sociétés d'autoroutes depuis leur privatisation.

Évoquant la possibilité d'une augmentation des tarifs le 1^{er} février 2021 pour cause de Covid-19, les sénateurs expliquent que « la situation financière des concessions historiques ne saurait justifier une compensation, même partielle, des conséquences de la crise sanitaire car la poursuite de leur activité n'est pas menacée. »

C'est le moins qu'on puisse dire. Depuis la privatisation en 2006 de la plus grande partie du réseau autoroutier par le gouvernement de droite dirigé par De Villepin, les sociétés concessionnaires ont

distribué autour de 23 milliards d'euros de dividendes. L'achat des concessions ne leur avait coûté, en 2006, que 14,8 milliards d'euros, un tarif sous-évalué d'au moins 6,5 milliards d'après le calcul des sénateurs.

À l'époque, le gros des investissements liés à la construction des autoroutes avait déjà été réalisé par l'État. La possibilité d'encaisser les péages des usagers leur assurait des profits importants, sans aucun risque. Les dépenses liées aux travaux d'entretien ont servi à justifier les augmentations régulières

des tarifs des péages. Et dans le même temps, les sociétés d'autoroutes ont économisé sur les salaires, en supprimant 16 000 emplois depuis 2006.

Si les sénateurs socialistes et communistes réclament « un retour à la gestion publique », ils oublient de rappeler que la privatisation des autoroutes avait été enclenchée au début des années 2000 par la gauche alors au pouvoir, avec le socialiste Jospin Premier ministre et le communiste Jean-Claude Gayssot ministre des Transports, qui avait vendu 49 % des Autoroutes du sud de la France (ASF). Plus tard, en 2015, sous la présidence de Hollande, Ségolène Royal, ministre

de l'Écologie, avait annoncé à grand bruit un gel des tarifs des péages pour un an. Mais, en contrepartie, dans le cadre de négociations restées longtemps secrètes, elle avait accordé aux sociétés d'autoroutes la prolongation de la durée de leur concession et le droit d'augmenter leurs tarifs jusqu'en 2023.

Vincent Delahaye, rapporteur de la commission et sénateur UDI, loin de vouloir renationaliser les autoroutes, souhaite « se mettre d'accord sur des choses raisonnables » avec les concessionnaires pour éviter de donner « du grain à moudre à ceux qui défendent les thèses d'une renationalisation. » Mais rien ne dit que les

actionnaires de Vinci ou Eiffage se montreront raisonnables, d'autant qu'ils n'ont rien à craindre du côté du gouvernement. Un décret publié au mois d'août ouvre même la possibilité de céder aux sociétés autoroutières des portions de routes nationales, dont elles s'engageraient à assurer l'entretien en échange de la prolongation des concessions.

Il n'est pas dit que Vinci et Cie tiennent leurs promesses. Par contre, il est raisonnable de penser qu'ils continueront de racketter les automobilistes sans aucune modération.

Hélène Comte

Recherche : budget toujours aussi dérisoire

Le projet de loi sur le financement de la recherche dans les dix prochaines années actuellement examiné à l'Assemblée nationale prévoit de porter en 2030 le budget annuel à 20 milliards d'euros par an, soit cinq milliards de plus qu'aujourd'hui.

La ministre Frédérique Vidal présente cette somme comme un engagement financier exceptionnel alors qu'elle ne changera rien à la situation désastreuse de la recherche, la plus grande partie de l'augmentation n'intervenant de toute façon qu'à la fin de la décennie.

Alors que le grand patronat profite de centaines de milliards d'euros au

nom de la crise sanitaire, la recherche publique voit ses travaux entravés par le manque de financement sur le long terme.

Faute de crédits suffisants, l'activité des laboratoires est suspendue à l'agrément des projets que présentent les chercheurs, et cela va continuer avec la future loi. Les financements sont remis en cause à

l'achèvement du temps imparti, ruinant la poursuite des recherches.

Un scientifique a ainsi décrit dans une récente tribune comment des recherches entamées en 2003 sur les coronavirus n'avaient plus été financées les années suivantes, jusqu'à ce qu'ils suscitent aujourd'hui un regain d'intérêt des pouvoirs publics. Son équipe travaillait pourtant sur la réplique des coronavirus et visait à expliquer comment ces derniers mutent, des éléments qui auraient été aujourd'hui

de première utilité pour créer des vaccins ou des médicaments. Dix-sept ans ont ainsi été perdus !

On comprend que les chercheurs déploient de passer plus de temps à chercher de l'argent qu'à faire leur métier. Certains remarquent d'ailleurs amèrement au passage que les tonnes de formulaires qu'ils doivent ainsi remplir contrastent avec la simplicité de ceux adressés aux patrons pour bénéficier du crédit impôt recherche.

Si les financements sont précaires, les équipes le sont tout autant. Le gouvernement maintient avec sa future loi la pénurie actuelle de postes de titulaires, et continue de développer les petits contrats comme mode privilégié de recrutement. 30 % des enseignants

chercheurs sont aujourd'hui sous contrats précaires, auxquels il faut ajouter 130 000 vacataires. Le même chercheur travaillant sur les coronavirus explique ainsi comment, lorsque les financements ont enfin resurgi cette année, il a dû recruter à la hâte trois jeunes diplômés en CDD de 15 mois payés 1 600 euros mensuels, puis un autre à 1 200 euros pour préparer les réactifs. Des embauches sans aucune garantie pour la suite !

La politique menée dans la recherche publique entrave depuis longtemps le développement de connaissances et prive d'une vie correcte ceux qui y travaillent. La nouvelle loi vise juste à perpétuer cette situation pour les dix ans à venir.

Daniel Mescla

Mineurs de 1948 : 72 ans d'injustice



Le tribunal des prud'hommes de Paris se réunira le 24 novembre afin d'examiner des demandes d'indemnisation de descendants de mineurs licenciés pour fait de grève en 1948. Soixante-douze ans après les faits !

Le fait que le droit de grève soit inscrit dans la Constitution ne pèse pas lourd face à la rancune tenace des autorités contre les mineurs qui avaient osé les défier dans l'après-guerre. La Cour de cassation avait refusé les demandes d'indemnisation pour « licenciements abusifs ». C'est seulement en 2014 que la ministre

de la Justice, Christine Taubira, a fait reconnaître par l'État un préjudice évalué à 30 000 euros par gréviste ainsi que 5 000 euros par enfant. Mais pour que cette indemnisation soit versée, il était précisé que la demande devait être déposée par les mineurs licenciés eux-mêmes, ce qui excluait les descendants des nombreux

mineurs décédés. Mettant fin à cette injustice le 18 septembre le Conseil constitutionnel a enfin reconnu le droit de tous les descendants de mineurs à bénéficier d'une indemnisation.

Cette mauvaise volonté évidente de l'appareil judiciaire est dans la continuité du déferlement de violences contre les mineurs et leurs proches, pendant et après les neuf semaines de la grève qui paralysa les mines à l'automne 1948.

J.S.

LR : le petit dernier de la droite

À deux ans de l'élection présidentielle, les candidats sont nombreux à droite comme à gauche. Parmi eux, Xavier Bertrand, après avoir quitté Les Républicains en 2017, tente de trouver une voie entre Macron et l'extrême droite.

Il se présente en « représentant d'une droite sociale, populaire, capable de rassembler et qui refusera toujours le moindre compromis avec l'extrême droite ».

Il prétend en avoir fait la démonstration en remportant les élections régionales dans les Hauts-de-France. Il avait profité de la couardise de la gauche qui avait appelé à voter pour lui sans aucune condition alors que

toute sa campagne reprenait les idées et thèmes de la liste conduite par Marine Le Pen.

Récemment, Bertrand a fait parler de lui par ses déclarations violentes contre Bridgestone, répétant celles déjà faites contre les grands groupes qui ont fermé des sites dans la région sans empêcher leur décision en quoi que ce soit.

La droite désemparée

par ses échecs électoraux cherche le cheval gagnant pour la prochaine présidentielle. Xavier Bertrand prend le mors aux dents pour être sur la ligne de départ en se peaufinant l'image « sociale », « populaire » dont il espère qu'elle lui permettra de faire face à un Macron discrédité d'un côté, à une Le Pen un peu usée de l'autre. L'enjeu est de réussir à faire croire au bon peuple qu'une fois élu on appliquera des recettes miracles, alors qu'on ne sera là que pour gérer la crise au profit de la bourgeoisie.

Inès Rabah

LREM : la République en marche... arrière

Les résultats des élections législatives partielles du 20 septembre ont clairement montré que les candidats de La République en marche (LREM) se sont pris une déculottée puisque, partout, ils connaissent un recul tel qu'ils ne devraient pas être présents au second tour.

Alors, de nombreux membres, y compris les fidèles comme Aurore Bergé, la porte-parole du parti, ou Pierre Person, son numéro deux, s'interrogent maintenant sur leur avenir dans cette formation qui, élection après élection, leur fait subir des reculs.

Ils ont effectivement de quoi être inquiets pour leur carrière politique. Le parti créé à partir de rien par Macron en 2017 se révèle être une coquille aussi vide qu'elle l'était il y a trois ans. Et ses membres paient maintenant pour chaque décision de leur chef, qui entend être seul à gouverner et dont l'impopularité croissante rejaillit sur ses soutiens. Ils comprennent, trop tard peut-être, que pour réussir à se faire une place dans les sphères du pouvoir, il faut savoir miser sur le bon cheval.

M.L.

Élections législatives partielles : les résultats de Lutte ouvrière

Lors du premier tour des élections législatives partielles, le 20 septembre, des candidats de Lutte ouvrière étaient présents dans cinq circonscriptions. Malgré la forte abstention, les résultats obtenus montrent que, même très minoritaire, le courant ouvrier révolutionnaire est bien vivant.

Circonscription	Candidat	Voix	%
Maine-et-Loire (3 ^e)	Patricia Peillon	260	2,11 %
Haut-Rhin (1 ^{re})	Gilles Schaffar	311	2,03 %
Seine-Maritime (5 ^e)	Valérie Foissey	391	2,37 %
Yvelines (11 ^e)	Patrick Planque	144	1,32 %
Val-de-Marne (9 ^e)	Sandrine Ruchot	161	2,44 %

Rentrée universitaire : **comme avant, le virus en plus**

Pour près de trois millions d'étudiants, l'épidémie de coronavirus vient compliquer encore davantage la rentrée universitaire.

Toulouse, Montpellier, Rennes, Nantes, la liste des universités dans lesquelles sont signalés des cas de Covid-19 ne cesse de s'allonger. Mi-septembre, le ministère de l'Enseignement supérieur signalait plus d'une dizaine de foyers, sans que les établissements intéressés soient pour le moment totalement fermés, seuls les étudiants des classes concernées étaient invités à rester chez eux et à suivre les cours par Internet.

Face à l'aggravation de la situation sanitaire, le gouvernement accuse les jeunes de propager le virus par leur irresponsabilité. Les fêtes ou les soirées peuvent, certes, y avoir joué un rôle. Mais les

amphithéâtres remplis au point de devoir s'asseoir sur les marches ou derrière l'enseignant, les cohues dans des couloirs noirs de monde, ainsi que le montrent nombre de vidéos diffusées sur les réseaux sociaux, soulignent la réalité : rien de sérieux n'a été fait pour enrayer la circulation du virus au sein des universités.

À cause de l'insuffisance générale des moyens, les amphithéâtres bondés et les classes surchargées y sont fréquents, pour ne pas dire la norme, depuis longtemps. Cette année, le nombre plus élevé de bacheliers a accru encore celui des nouveaux inscrits, déjà en constante augmentation depuis plusieurs

années. Cette hausse, faute de construction de nouvelles facultés et d'embauches massives d'enseignants, vient aggraver d'autant la situation.

Celle-ci était donc prévisible, ainsi qu'il était prévisible qu'elle accentuerait la circulation du virus. Mais, comme dans les écoles, les collèges, les lycées et ailleurs, le gouvernement n'a rien prévu ou presque pour y répondre, si ce n'est la mise à disposition d'un peu de gel hydroalcoolique – et encore, pas partout – et l'obligation de porter un masque. Il s'est contenté de recommander aux directions universitaires de maintenir, là où c'était possible, un mètre de distance entre les étudiants, de laisser un siège vacant entre chacun d'entre eux ou



Un amphithéâtre bondé à Tolbiac, Paris.

encore d'organiser un sens de circulation dans les couloirs. En l'absence de locaux suffisamment spacieux pour accueillir tous les étudiants en respectant ces règles, cela ressemble à une sinistre farce.

Pour le gouvernement, l'essentiel est que les étudiants reviennent en cours. Les conditions dans lesquelles ils le font, et les risques qu'ils y prennent, il s'en lave les mains.

Jacques Le Gall

Champs-sur-Marne : **non aux classes surchargées!**



À Champs-sur-Marne, en Seine-et-Marne, parents et enseignants se mobilisent contre trois fermetures de classes.

Décidées après la rentrée par la DSDEN (direction des services départementaux de l'Éducation nationale) pour des raisons budgétaires, les fermetures ont pour conséquences immédiates de surcharger les effectifs par

classe et de bouleverser l'organisation des écoles.

À l'école primaire Henri-Wallon, une classe a été fermée dès le 10 septembre. Les effectifs de tous les niveaux ont été alourdis. Des classes de CE1 et de CM1

passent à 28 élèves, une classe de CM2 à 29 élèves. Des élèves ont dû changer de classe et d'enseignant une semaine après la rentrée. Pour protester, tous les enseignants de l'école ont fait grève jeudi 17 septembre.

À l'école du Nesles, deux fermetures de classe ont été décidées, une en maternelle et une en primaire. En primaire, une classe de CP se retrouve à 28 élèves, une classe de CP/CM2 à 29 élèves. Quelques jours après la rentrée, une enseignante a été mutée d'office dans une autre école. Tout le monde est choqué des méthodes de la DSDEN, brutales à l'égard des enfants, dont 48 ont décroché pendant le confinement et dont 19 sont en situation de handicap. La colère s'exprime sur

des banderoles, affiches ou graffitis. Les parents se sont rassemblés plusieurs fois devant l'école. Une pétition a recueilli près de 200 signatures en deux semaines. La mairie PCF de Champs s'est jointe à la protestation en affichant des slogans contre les fermetures de classes sur les panneaux lumineux de la ville.

Le cas de Champs n'est pas isolé. Dans toute la Seine-et-Marne, 57 fermetures

de classes d'écoles maternelles et primaires ont été planifiées par la DSDEN. Surcharger les classes est déjà choquant en temps normal. Mais continuer à le faire, alors que l'épidémie repart à la hausse et que le confinement a fait prendre beaucoup de retard scolaire à certains, c'est un mépris à l'égard des enfants des classes populaires qui ne passe pas.

Correspondant LO

Saint-Jacques-de-la-Lande : **mobilisation à l'école primaire**

Jeudi 17 septembre, une trentaine de parents d'élèves se sont réunis devant l'école Olympe-de-Gouge de Saint-Jacques-de-la-Lande, en Ille-et-Vilaine, pour exiger l'ouverture d'une huitième classe, face au refus de l'inspection académique.

Le ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, déclare à tout-va que l'école est essentielle à la vie et que chaque enfant doit bénéficier d'un protocole sanitaire strict, d'une personnalisation du parcours, et de soutien scolaire car cela participe à son épanouissement, mais la réalité est tout autre. L'inspection académique de Rennes a refusé d'ouvrir une huitième classe alors que l'effectif

atteint les 30 élèves dans les classes de CM1 et CM2.

Elle se base sur la moyenne des effectifs de l'école, 26 élèves, pour justifier sa décision.

Pour les parents d'élèves, cette décision est inacceptable, sur le plan pédagogique comme sur le plan sanitaire. Du fait du confinement, de nombreux élèves ont accumulé du retard sur les apprentissages.

Alors qu'il faudrait un

travail spécifique pour identifier les difficultés post-confinement, ils se retrouvent dans des classes surchargées.

De plus, alors que la situation sanitaire demande de ne pas concentrer les personnes dans des environnements clos, la configuration des salles de classe et le nombre d'élèves augmentent le risque de contamination.

Alors, les parents contestent la décision de l'inspection académique et sont déterminés à obtenir l'ouverture de cette huitième classe.

Correspondant LO

Apprentissage : **emplois à zéro euro**

La ministre du Travail Élisabeth Borne a lancé à Arras une tournée de l'apprentissage.

Cette tournée en autobus est destinée à promouvoir les contrats d'apprentissage ou de professionnalisation auprès des jeunes et des entreprises.

Pour ces dernières, le cadeau est important : l'aide exceptionnelle couvre la première année 80 % à 100 % des salaires versés à l'apprenti. Pour les années suivantes, dans toutes les entreprises de moins de 250 salariés, les patrons ont droit aux aides déjà existantes.

368 000 contrats avaient été signés en 2019. Le gouvernement espère faire face à l'arrivée de 750 000 jeunes sur le marché du travail en 2020 grâce à ces contrats. Une des entreprises qui a entendu l'appel du gouvernement n'est autre que

Boulangier, une entreprise du groupe Auchan qui a annoncé l'embauche de 1 000 jeunes en apprentissage. Pendant un an, l'enseigne aura 1 000 salariés gratuits alors que le même groupe a placé en liquidation une autre de ses enseignes, Alinea, avant de racheter cette entreprise en supprimant 1 000 postes au passage.

Aucun patron n'embauchera au-delà de ce qu'il considère comme ses besoins. Ces aides ne modifient en rien le niveau du chômage et ne font qu'orienter les patrons vers certains demandeurs d'emploi. À ce jeu de chaises musicales entre les différentes catégories de chômeurs, ce sont les patrons qui gagnent à tous les coups.

Inès Rabah

Algérie : le pouvoir veut étouffer toute contestation

En mars 2020, la pandémie et le confinement mettaient un terme à un an de contestation populaire contre le système politique, venant ainsi au secours d'un pouvoir algérien en quête de légitimité.

Élu fin 2019 par une petite fraction de l'électorat et rejeté par les manifestants, le président Abdelmadjid Tebboune s'était engagé à accroître et améliorer les libertés individuelles, et les conditions de vie des classes populaires. Mais « l'Algérie nouvelle » qu'il prétend construire ressemble décidément trait pour trait à celle de ses prédécesseurs.

Les procès en cours d'anciens ministres et de grands patrons proches de Bouteflika, le président déchu, sont une mise en scène qui ne convainc personne, tout comme le projet de constitution, qui donnera lieu à un référendum le 1^{er} novembre, et qui prétend poser les bases de la démocratie en Algérie. En réalité, Tebboune veut surtout prévenir toute résurgence de la contestation, et tente de liquider les libertés de manifester et de s'exprimer dans l'espace public qu'avait imposées le mouvement de l'an dernier, le Hirak.

En France, les médias ont braqué les projecteurs sur le cas du correspondant de TV5 Monde, Khaled Drareni, condamné à trois ans de prison pour « incitation à un attroupement non armé » après avoir couvert les manifestations du Hirak. Mais bien d'autres arrestations ont lieu chaque semaine. Ainsi le 11 septembre à Oran, une vingtaine de jeunes supporters du MC Oran et un journaliste, qui participaient à une marche dénonçant l'affairisme et la corruption qui règnent dans le sport, ont été arrêtés.

La liberté de la presse n'existe pas. Pour avoir publié un article sur la fortune

colossale amassée par les enfants de Gaïd Salah, l'ex chef d'état-major, le journal *El Watan* s'est vu couper le robinet des publicités publiques. Il n'a pourtant rien d'un journal contestataire et, comme l'ensemble des médias algériens, il fait lui-même peu état des grèves de travailleurs qui éclatent dans le pays avec l'aggravation de la crise économique.

Avec la chute du dinar, l'inflation, les entreprises qui sont à l'arrêt, les classes populaires et les travailleurs subissent de plein fouet les conséquences de l'épidémie liée au coronavirus, qui vient s'ajouter à la crise pétrolière. Les travailleurs du secteur privé et du secteur informel sont parmi les plus touchés. Une enquête du ministère du Travail, réalisée auprès de 3600 entreprises employant près de 440 171 personnes, révèle qu'aujourd'hui, près de 200 000 travailleurs se

retrouvent sans ressources, 50 000 ayant perdu leur emploi et 180 000 n'ayant pas reçu de salaire depuis des mois.

En fait, les aides de l'État destinées aux travailleurs mis au chômage pendant le confinement sont restées dans la poche des patrons. Alors, depuis des mois, des travailleurs luttent contre des licenciements, pour réclamer des primes et exiger le paiement des aides et des salaires non versés. Si certains tombent dans le fatalisme, voire tentent

de fuir la misère sur des embarcations de fortune, d'autres, animés par un profond sentiment d'injustice, refusent de faire les frais d'une crise dont ils ne sont pas responsables et tentent de résister aux attaques patronales.

Tebboune obéit aux exigences de tous les privilégiés du régime, grands patrons et officiers supérieurs, mais il sait qu'il n'en a sûrement pas fini avec l'immense remous social qui a secoué le pays depuis février 2019.

Leïla Wahda



Travailleurs de Numilog mobilisés.

Bras de fer pour le droit syndical

Lundi 21 septembre, les travailleurs de différentes entreprises de la région de Bejaïa, en Algérie, sont venus apporter leur soutien aux 196 travailleurs de l'entreprise de logistique Numilog, victimes de la répression patronale.

Ils ont été licenciés début juillet pour avoir fait grève en soutien à trois délégués, eux-mêmes licenciés pour avoir créé un syndicat UGTA dans l'entreprise.

Parmi les travailleurs présents à la marche, certains exigeaient le paiement

de leur salaire, d'autres dénonçaient l'arbitraire patronal ou la privatisation des entreprises publiques. Tous réclament l'application de l'ordonnance de justice qui oblige Numilog à réintégrer les 196 travailleurs.

Malgré le silence des

principaux médias, cette grève dans le secteur privé, où les travailleurs sont privés de tout droit, a un retentissement dans tout le pays. En effet Numilog est une filiale du géant Cevital, dont le patron est Issad Rebrab, première fortune d'Algérie. Mis en prison en 2019 par le gouvernement de Gaïd Salah, Rebrab a été réhabilité par le président Tebboune qui a succédé à Bouteflika. Rebrab était l'invité vedette d'une réunion tripartite réunissant le

FCE (l'organisation patronale), le gouvernement et le dirigeant du syndicat UGTA Salim Labatcha. Soutenu par le pouvoir et la direction de l'UGTA, Rebrab peut maintenant se croire au-dessus des lois.

Quant aux travailleurs, ils font l'expérience que pour défendre leur droit à l'existence et leurs droits démocratiques, ils ne peuvent compter que sur leur combativité et leur organisation.

L.W.

Iran - États-Unis : Trump impose sa loi

« Aujourd'hui, les États-Unis saluent le retour de quasiment toutes les sanctions de l'ONU auparavant levées contre la République islamique d'Iran » déclarait le secrétaire d'État, Mike Pompeo, le 20 septembre.

Il y a plus de deux ans, Trump s'était retiré de l'accord sur le nucléaire signé en 2015 par l'Iran et les dirigeants des pays impérialistes, les États-Unis dirigés alors par Obama, la France, l'Allemagne, la Grande-Bretagne, ainsi que la Chine et la Russie. Depuis, il a rétabli des sanctions économiques à l'encontre du régime

iranien. Et il pourrait aller encore plus loin.

Trump menace aussi de s'en prendre aux pays signataires – qui, eux, ne sont pas retirés de l'accord – si ces derniers ne se plient pas à sa volonté. Ils pourraient ainsi se voir interdire l'accès au marché et au système financier américains. France, Allemagne

et Grande-Bretagne ont protesté comme il se doit. Mais depuis deux ans, ces puissances se sont largement pliées aux sanctions économiques américaines, qui ont des conséquences catastrophiques en Iran. Ainsi les exportations de pétrole, première source de revenus, restreintes du fait des décisions américaines, ont presque été divisées par cinq. Le pays manque de tout. Il manque en particulier de certains produits utilisés par le secteur de la santé, qui dépend

d'ingrédients et de matériaux importés. Il manque de médicaments, même parmi ceux qui sont indispensables pour soigner les maladies « ordinaires ». Et la situation créée par la pandémie a encore aggravé les choses.

Cette décision américaine intervient dans le contexte de la campagne électorale que mène Trump. Il affiche sa ferme volonté de mettre le régime iranien à genoux. Mais il s'agit aussi pour le représentant de l'impérialisme le plus puissant

de faire savoir aux autres pays impérialistes qu'ils ne peuvent pas agir contre sa volonté, et en particulier qu'il n'est pas question de profiter de la situation pour faire des affaires avec l'Iran dans son dos.

Une chose est certaine, les dirigeants européens, pas plus que Trump, ne se soucient du sort de la population pauvre iranienne touchée de plein fouet par les conséquences de l'embargo imposé par les États-Unis.

Aline Rétesse

Italie : moins de parlementaires et puis après ?



La campagne des 5 étoiles : « 345 parlementaires de moins, 1 milliard pour les citoyens. »

Les 20 et 21 septembre, des élections régionales ont eu lieu dans sept des 21 régions italiennes, tandis que toute la Péninsule se prononçait sur un référendum constitutionnel visant à réduire d'un tiers le nombre des parlementaires. Le dirigeant de la Ligue, Salvini, d'extrême droite, espérait faire basculer certaines régions, en particulier la Toscane, l'un des bastions historiques de la gauche.

En effet, parmi les quatre régions encore gouvernées par la gauche qui se rendaient aux urnes, la Toscane, l'une des plus riches et des plus peuplées du pays, pouvait permettre à Salvini de faire oublier l'échec cuisant subi lors de l'élection régionale de février dernier dans la région voisine, l'Emilie-Romagne, semblable sur bien des points à la Toscane, une autre région riche et peuplée et un fief de la gauche depuis des décennies. Mais la déconfiture enregistrée en février par le parti de Salvini s'est reproduite en Toscane. Cette fois encore, malgré la multiplication de meetings de soutien à la jeune candidate de la Ligue, malgré les envolées patriotiques et les discours haineux contre les migrants, la Ligue est parvenue à dépasser les 40%, mais est restée loin derrière les plus de 48% du Parti démocrate (PD).

Parmi les quatre régions encore tenues par la gauche où l'on votait cette fois-ci, seules les Marches passent à droite, et c'est un candidat du parti néofasciste Fratelli d'Italia qui l'emporte. La Ligue semble donc marquer le pas, sans que cela signifie pour autant la fin de la progression des idées d'extrême droite. En Vénétie, le gouverneur Luca Zaia, autre dirigeant de la Ligue, a été réélu triomphalement, avec près de 77% des voix. S'il s'est

appuyé sur sa gestion de la crise sanitaire dans l'une des régions les plus touchées par la pandémie, et a parié sur son image d'homme compétent, aux propos moins outrés que ceux de Salvini, et même opposé à lui en ce qui concerne l'Europe, il n'en revendique pas moins d'être antimigrants.

C'est le « oui » qui l'a emporté dans l'autre scrutin, national celui-là, au référendum sur la diminution du nombre de parlementaires. C'était le cheval de bataille du Mouvement 5 étoiles (M5S), le mouvement fondé par l'ex-comique Beppe Grillo, après ses succès électoraux dans la dénonciation des politiciens corrompus et des vieux partis de « voleurs ». Le M5S comptait justement sur ce référendum pour montrer qu'il tient ses promesses, alors que sa participation gouvernementale a sérieusement entamé sa crédibilité de « parti pas comme les autres ». L'effondrement que ses candidats enregistrent aux régionales confirme que le succès du « oui » au référendum ne lui profite pas et ne suffit pas à faire oublier que, pour rester au gouvernement, les témoins du M5S se sont pliés à toutes les contorsions qu'ils dénonçaient chez les vieux politiciens.

Les commentateurs relèvent que c'est dans les quartiers populaires que le « oui » à la diminution du

nombre de parlementaires a réalisé ses plus hauts scores. À Scampia, l'un des quartiers les plus pauvres de Naples, le « oui » a recueilli 85,6% des suffrages, et les pourcentages sont également plus élevés dans les bureaux de vote des quartiers populaires de Rome, de Turin ou de Milan.

Alors que les effets de la crise se font durement sentir dans bien des familles ouvrières, beaucoup ont le sentiment que la caste politique, avec ses hauts salaires, sa corruption endémique et son arrogance, est la source des inégalités et des injustices qu'ils subissent. Les dirigeants des partis politiques en sont d'ailleurs pratiquement tous avais appelés à voter oui.

La baisse du nombre de députés des deux chambres, de 945 à 600 au total, permettra certes d'économiser quelques millions d'euros chaque année, mais ils ne représentent pas grand-chose par rapport aux sommes que l'État déverse dans les caisses du grand patronat. Et surtout, cette prétendue mesure antiprivilege est l'arbre qui cache la forêt. Car derrière les politiciens, pour corrompus et riches qu'ils soient, les véritables privilégiés, les grands capitalistes, continueront à dicter leurs volontés et à imposer la loi de leurs profits contre les travailleurs. Et les gouvernements, actuels et à venir, qu'ils s'appuient sur des parlements plus sobres ou non, continueront à les exaucer.

C'est au pouvoir de nuisance des maîtres capitalistes de l'économie que la classe ouvrière doit s'attaquer pour défendre son droit à la vie.

Nadia Cantale

Pesticides : interdits en Europe, exportés vers le reste du monde

Chaque année, l'Union européenne (UE) autorise les trusts européens de l'agro-industrie à produire pour l'exportation des pesticides interdits en Europe.

Deux ONG (Greenpeace – Grande-Bretagne et Public Eye) se sont attelées à rassembler des milliers de notifications d'exportation que les entreprises doivent remplir pour exporter des produits chimiques dangereux. Elles ont ainsi mis en évidence l'exportation de ces substances interdites en Europe, malgré le secret des affaires utilisé pour camoufler ce type de pratiques.

Pour l'année 2018, la seule pour laquelle elles ont des données complètes, l'UE aurait approuvé l'exportation de plus de 80 000 tonnes de pesticides contenant des substances nocives interdites. Cela représente l'équivalent de la quantité de pesticides vendus en France la même année.

Parmi ces pesticides, on trouve le tristement célèbre paraquat, interdit dans l'UE depuis 2007, mais toujours produit par Syngenta en Grande-Bretagne, fortement toxique pour les humains, à tel point que les suicides au paraquat sont fréquents, depuis des années, chez les agriculteurs indiens poussés

au désespoir. Le dichloropropène (1,3D), également interdit depuis 2007, est utilisé au Maroc dans les champs de tomates. L'atrazine, produit par Syngenta dans une usine du Gard, en France, interdit depuis 2003, est largement utilisée dans les champs de blé d'Ukraine.

Outre les États-Unis, premier importateur de ces pesticides notoirement dangereux, les autres pays importateurs sont aux trois quarts des pays pauvres. À mesure que l'UE interdit en Europe de nouvelles substances jugées dangereuses pour la santé ou l'environnement, leurs exportations augmentent.

La France dit qu'elle envisage de mettre un terme à ces pratiques en 2022. Cela laisse deux ans aux capitalistes de l'agro-industrie pour faire un lobbying intense auprès des dirigeants français et européens et empêcher l'adoption et la généralisation de cette mesure. Les problèmes écologiques et la santé des paysans ne comptent pas pour les vautours de l'agrobusiness.

Valérie Fontaine



LAURENT GRANDGUILLOT REA

Lisez Lutte de classe

revue de l'Union communiste internationaliste

Au sommaire du n° 210 (septembre-octobre 2020):

- Lutte ouvrière dans les élections législatives partielles
 - Biélorussie : l'autocrate, l'opposition libérale et la classe ouvrière
 - Liban : l'explosion du port de Beyrouth... et celle du pays
 - États-Unis : le complexe médico-industriel face à la pandémie
 - Le chômage, armée de réserve permanente du capital
 - Le télétravail, c'est toujours l'exploitation
 - L'Arctique, enjeu de rivalités entre grandes puissances
- Prix : 2,50 euros – Envoi contre cinq timbres à 0,90 euro.



États-Unis: Wall Street fait la fête... comme en 1929

Cet article est traduit du journal trotskyste américain *The Spark* (14 septembre).

De nombreux experts se disent troublés par l'augmentation rapide des cours boursiers, une hausse en grande partie tirée par celle des actions d'une poignée de compagnies de techniques de pointe. Ils disent qu'ils ne comprennent pas comment c'est possible, alors que le reste de l'économie est emporté dans la récession la plus grave depuis la Grande Dépression.

Il est certain que la hausse énorme de quelques actions a peu à voir avec la réalité. En moins d'un an, Tesla, qui fabrique des voitures électriques, a vu le cours de son action augmenter de 950% ! Sur les marchés boursiers, l'entreprise vaut maintenant deux fois plus que Toyota, bien que celle-ci ait vendu 13 millions d'automobiles, alors que Tesla n'en a vendu que 400 000. Et Tesla vaut dix fois plus que General

Motors, qui a vendu vingt fois plus de voitures qu'elle.

Quant à Apple, son cours de Bourse a doublé en moins de six mois et la firme vaut maintenant plus de 2 000 milliards de dollars ! Apple vend peut-être des téléphones coûteux et des ordinateurs... mais 2 000 milliards de dollars. C'est à peu près le PIB de l'Italie, un pays de plus de 60 millions d'habitants, avec des villes comme Rome, Milan et Venise. Et la hausse galopante des cours d'Amazon et de Microsoft signifie qu'eux aussi pourraient rejoindre Apple dans le club des 2 000 milliards de dollars de capitalisation.

Les actions de la high tech sont devenues si précieuses pour les financiers de Wall Street qu'elles éclipsent tout le reste. L'indice Dow Jones des 30 plus importantes compagnies américaines a récemment

remplacé Exxon par une entreprise nommée Salesforce. Comment peut-on considérer cette compagnie, créée en 1999, qui édite des logiciels et héberge des applications d'entreprise, comme plus importante qu'Exxon, la plus grande compagnie pétrolière au monde ? Le pétrole est toujours la première source d'énergie de l'ensemble de l'économie mondiale et il constitue la base de nombreux produits chimiques utilisés dans l'industrie, l'agriculture et les biens de consommation.

Dans le monde des financiers de Wall Street, ce qui compte n'est pas l'économie réelle, ce n'est pas la production de biens et de services pour satisfaire les besoins de la population, mais seulement combien de profits ils peuvent faire aussi vite que possible. Il n'y a rien de nouveau dans tout cela. L'augmentation rapide des actions de la high tech est seulement une nouvelle



REUTERS

bulle financière, gonflée par la frénésie spéculative de quelques grands capitalistes et financiers.

Les capitalistes, qui prétendent que leur pouvoir sur l'économie mondiale se justifie par leur capacité à diriger efficacement l'investissement là où il peut être le plus utile, se contentent de regarder croître leurs fortunes, en s'endettant pour faire des placements toujours plus risqués sur différentes entreprises cotées, augmentant ainsi leur valeur jusqu'à ce que la bulle éclate et que tout s'effondre.

Tandis que les capi-

talistes font la fête et que d'énormes sommes d'argent circulent sur les marchés boursiers, l'économie réelle est affamée. Il n'y a plus d'argent pour embaucher ou payer les travailleurs, pour construire des logements bon marché, ou pour les écoles, les routes, la santé d'une grande partie de la population.

La classe capitaliste conduit la société tout entière vers sa perte. Et cela continuera jusqu'à ce que les travailleurs s'organisent et lui opposent leur pouvoir et leur organisation sociale.

The Spark

Allemagne: des trusts qui ont bien profité du nazisme

Le 27 août dernier, le PDG de Continental, à la tête du deuxième équipementier mondial depuis 2001, rendait publique une étude sur le comportement de l'entreprise pendant le régime nazi. Il l'avait commandée à Paul Erker, historien célèbre en Allemagne pour son travail sans complaisance sur ce sujet concernant de nombreuses entreprises.

En fait, Continental est une des dernières grandes entreprises allemandes à se livrer à cette mise au clair lancée depuis les années 1990. Selon l'historien, l'entreprise était « un rouage essentiel de l'économie du régime nazi » et considérée par le régime comme « un modèle » ; « Continental était l'épine dorsale de l'économie

de guerre des nazis. » Et, comme à chaque fois, les détails du comportement des dirigeants des grandes entreprises pendant cette période de 1933 à 1945 provoquent l'écœurement et l'indignation.

Ainsi, les dirigeants de Continental avaient décidé de faire tester la tenue du caoutchouc des chaussures

qu'ils fournissaient à l'armée par les prisonniers enfermés dans les camps de concentration. Dans le camp d'Oranienbourg-Sachsenhausen, ceux-ci étaient rassemblés dans la cour du camp, chaussés des caoutchoucs de Continental, et devaient courir pendant 30 à 40 kilomètres sans s'arrêter ; une potence était installée au centre, signifiant le sort promis à ceux qui s'arrêtaient de courir, immédiatement exécutés par les SS présents. Ces pratiques, selon le PDG d'aujourd'hui, « étaient connues des dirigeants d'alors ».

Après le début de la

guerre, la direction a fait recruter 10 000 prisonniers pour assurer ses productions et ses « tests ». Elle utilisait en particulier les prisonniers de guerre russes, à qui on demandait de parcourir des centaines de kilomètres, toujours pour « tester » les productions. Plusieurs centaines d'entre eux sont ainsi décédés : « Ils peuvent bien mourir, il y en aura d'autres », déclarait Hans Odenwald, l'un des dirigeants de Continental de l'époque.

Continental n'a pas eu l'exclusivité de tels comportements, qui étaient plutôt la règle parmi les grandes entreprises. Ce fut le cas de Volkswagen, BMW, Deutsche Bank, Siemens, Daimler-Mercedes, Thyssen Krupp ou encore IG Farben, le trust chimique qui s'est enrichi avec la fabrication de masse du Zyklon B, qui a permis d'exterminer des millions de personnes dans les chambres à gaz.

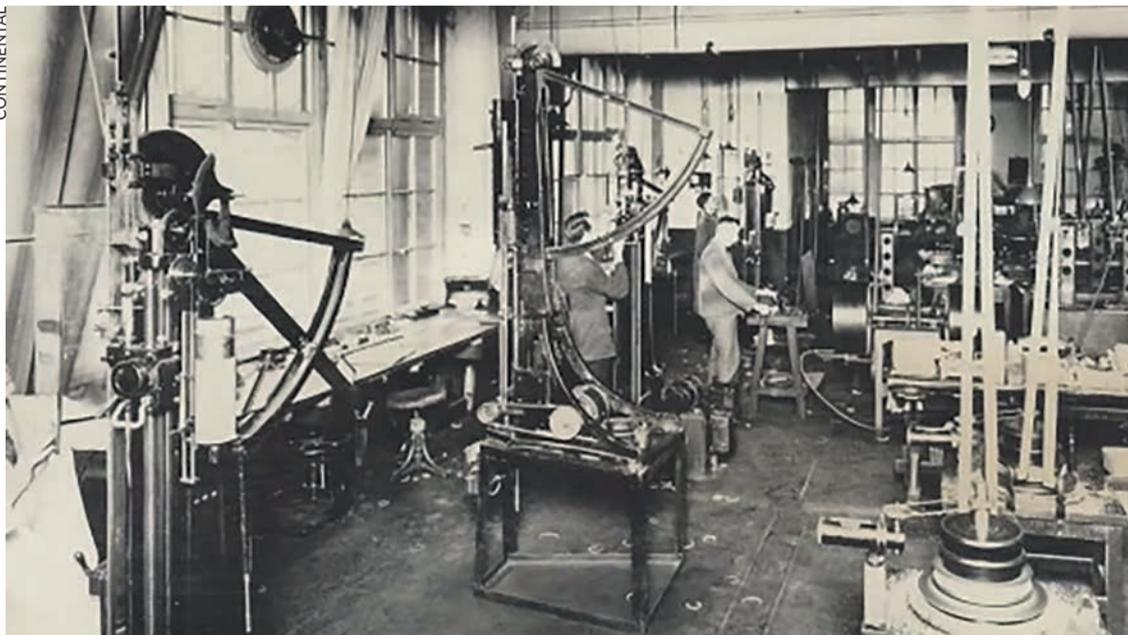
Après la victoire militaire des alliés sur l'Allemagne, ces trusts enrichis par le nazisme n'ont pas été inquiétés. Pas plus, il est vrai, que ne furent touchées bien des grandes fortunes françaises ayant prospéré sous l'Occupation. Les bourreaux ont même été blanchis et recyclés, sous l'égide des « démocraties ».

Le PDG de Continental, Fritz Könecke, a été nommé à la tête de Daimler-Mercedes et a été décoré en 1960, lors de son départ à la retraite, de la croix du Mérite par le président de la République fédérale en personne.

Le PDG actuel, Elmer Degenhardt, reconnaît tout au plus que « beaucoup de personnes ont souffert ou sont mortes à cause de Continental ». Ce rappel du passé intéresse les prolétaires de notre époque, et pas seulement en Allemagne. C'était, avant le nazisme, l'un des pays capitalistes les plus cultivés et les plus ouverts. C'est la crise de 1929, l'écroulement de l'économie mondiale et singulièrement celle de l'Allemagne qui ont convaincu la haute bourgeoisie de confier le pouvoir à Hitler et aux bandes nazies pour écraser le mouvement ouvrier et préparer la guerre, afin de réaliser un repartage du monde entre grandes puissances.

Rien, pas même les tardives opérations « vérité » des dirigeants des grands groupes, ne garantit à l'avenir, si la crise s'aggrave, d'échapper à une telle flambée de barbarie. C'est le capitalisme qui a engendré la barbarie d'hier, c'est lui qui menace pour demain, c'est lui qu'il faut abattre.

Paul Sorel



Un laboratoire d'essais Continental en Allemagne à l'époque des Nazis.

Août 1980 : la classe ouvrière polonaise faisait reculer le pouvoir

Il y a 40 ans, durant l'été 1980, la classe ouvrière polonaise montrait une nouvelle fois sa force en obligeant le pouvoir à reculer sur les hausses de prix, et en arrachant le droit à former ses syndicats. C'était une victoire importante dans un pays comme la Pologne, un des pays d'Europe orientale qui avaient été occupés par l'armée de l'URSS en 1944-1945, dont les régimes étaient contrôlés de près par la bureaucratie soviétique et qui, sous une étiquette communiste, étaient des dictatures policières.

Les grèves démarrèrent contre les augmentations des prix alimentaires mais, très vite, des revendications politiques apparurent. Dès le 3 juillet, à l'annonce de l'augmentation du prix de la viande, l'usine de fabrication de tracteurs d'Ursus, dans la banlieue de Varsovie, comptant 14 000 ouvriers, fut paralysée. Des mouvements analogues commencèrent dans tout le pays. De crainte que le mouvement ne fasse tache d'huile, les dirigeants firent quelques promesses sans parvenir à le faire cesser. Le 8 juillet, au contraire, la mobilisation s'intensifia.

L'extension du mouvement

Le 14 août, les 17 000 ouvriers des chantiers navals Lénine de Gdansk se mirent en grève contre le licenciement d'une ouvrière, Anna Walentynowicz, militante des syndicats libres. La grève gagna dans la journée toute la ville, puis ses voisines, Sopot et Gdynia. Rapidement, elle s'étendit à tout le littoral de la mer Baltique, puis aux mines de Silésie.

Partout les ouvriers formèrent des comités de grève, qui fusionnèrent en un comité de grève interentreprises (MKS) le 17 août. Les grévistes des chantiers navals établirent

alors une liste de 21 revendications, telles que l'augmentation des salaires, l'annulation des hausses de prix, l'échelle mobile des salaires. Ils y ajoutèrent la libération des détenus politiques et le droit de créer des syndicats indépendants. Dans ce pays dirigé par un parti unique, le Poup (Parti ouvrier unifié de Pologne), et où n'existait qu'un syndicat unique inféodé au pouvoir, ces revendications politiques étaient un défi au gouvernement.

Les délégués élus créèrent un comité de négociations présidé par Lech Walesa, un électricien de 36 ans, licencié du chantier Lénine quatre ans plus tôt, apprécié des ouvriers qui l'avaient déjà élu à leur comité de grève en 1970. Walesa se retrouva à la tête du comité de grève interentreprises, le MKS, qui regroupa jusqu'à mille délégués sur Gdansk et sa région. L'exemple fit école dans la grande ville industrielle de Szczecin et en Silésie. Les chantiers de Gdansk et le MKS formèrent le pôle dirigeant d'une grève devenue générale.

Au milieu du mois d'août, se sentant forts, les ouvriers grévistes repoussèrent la proposition de l'envoyé du gouvernement de négocier usine par usine. Déterminés



Des grévistes des chantiers navals de Gdansk.

à déjouer tous les pièges du régime, les travailleurs se donnèrent les moyens de garder le contrôle de leur grève : les discussions étaient retransmises par des haut-parleurs, enregistrées et diffusées partout. Un jeune ouvrier des chantiers Lénine résumait ainsi cet état d'esprit : « *Il [le représentant du gouvernement] n'a rien compris. Il croit que nous sommes des ânes et qu'on peut nous rouler facilement, et il oublie que nous avons eu les expériences de 1956, 1970 et 1976 et que nous sommes instruits. Cela ne fait rien : ils finiront pas comprendre.* »

Des traditions de lutte et d'organisation

La classe ouvrière polonaise avait en effet acquis une expérience de la lutte et de l'organisation, et au travers des précédentes épreuves de force avec le régime, elle s'était forgée une conscience. Elle était parvenue à plusieurs reprises à faire reculer le gouvernement. Mais une fois la pression retombée, celui-ci avait à chaque fois repris l'initiative. La police de cet État prétendument socialiste avait réprimé dans le sang grèves et manifestations. Et la menace d'une intervention de l'URSS était toujours présente, les ouvriers polonais gardant en mémoire l'écrasement de la révolution en Hongrie, en 1956, par les chars de l'armée soviétique.

Au fil de ces confrontations violentes avec le régime, la classe ouvrière avait appris à se méfier comme de la peste des promesses du Poup, largement sous la coupe de Moscou, et à s'organiser malgré tous les obstacles. Toute cette expérience restait dans la mémoire des ouvriers qui avaient vécu ces grèves, mais aussi dans celle de

quelques noyaux militants, en particulier ceux organisés autour d'un Comité de défense des ouvriers (KOR), créé le 23 septembre 1976 pour aider les victimes de la répression. Ces militants avaient gagné la considération des travailleurs par leur détermination.

Mais cette opposition au régime était pour le moins diverse politiquement, regroupant des communistes sincères, mais aussi des militants liés à l'Église catholique, des nationalistes admirateurs du régime réactionnaire du général Pilsudski des années 1920-1930, dont Lech Walesa, fervent catholique. Elle comptait aussi des partisans de la « démocratie occidentale », dont l'objectif commun se limitait à réformer l'appareil d'État polonais et à le libérer de la tutelle russe.

Les travailleurs se retrouvaient face à un régime qui était une caricature du socialisme et à l'oppression de la bureaucratie soviétique et de son chef d'alors, Brejnev, qui prétendaient incarner le communisme. Et l'opposition défendait la perspective du triomphe de revendications nationales polonaises face à l'URSS. Cela finit par pousser un grand nombre d'ouvriers à se placer sur un autre terrain que celui des idées socialistes, d'autant que l'Église catholique, de fait la seule à s'adresser aux travailleurs, avait fini par apparaître comme la principale force politique d'opposition. On put ainsi voir des milliers d'ouvriers en grève assister à des messes dans les chantiers navals occupés.

La victoire des grévistes et ses limites

Cette Église prêchait pourtant la modération. Le cardinal Wyszinski vint

ainsi au secours du Premier ministre Gierek en appelant le 26 août à terminer la grève. Après des jours de négociations, le 31 août, celui-ci se décida à céder. Dans une séance retransmise à la télévision d'État et, par haut-parleurs, aux milliers de travailleurs rassemblés à l'extérieur, le représentant du gouvernement, Jagielski « *accepta et signa* » chacune des 21 revendications.

Dans la région de la Baltique, le travail reprit. Le droit de former des syndicats libres était acquis.

Les travailleurs avaient à juste titre le sentiment d'avoir remporté une victoire exceptionnelle. Le syndicat libre Solidarnosc (Solidarité) allait compter jusqu'à dix millions de syndiqués dans ce pays de 35 millions d'habitants. Mais même s'il avait politiquement reculé, le régime n'était pas vaincu. Il lui restait son armée que les chefs de Solidarnosc présentaient comme le garant de l'unité nationale. Ils désarmaient ainsi politiquement une classe ouvrière toujours combative. Quant aux dirigeants polonais, s'ils étaient prêts à utiliser la situation pour prendre un peu plus d'autonomie à l'égard de l'URSS, ils ne voulaient pas être otages des mobilisations ouvrières.

Au bout de plus d'une année de bras de fer entre le gouvernement et Solidarnosc, le 13 décembre 1981, le général Jaruzelski, devenu chef du gouvernement, proclama l'état de guerre. Solidarnosc fut interdit. Des milliers de travailleurs furent emprisonnés, dont la plupart des cadres du syndicat. L'état-major fit tirer sur des mineurs qui résistaient. La classe ouvrière payait ainsi, et pour longtemps, l'absence d'une direction politique révolutionnaire.

Aline Rétesse



Walesa à Gdansk, 1980.

SNCF – Orléans : la direction récolte ce qu'elle a semé



Vendredi 18 septembre, une grève locale a été très suivie en gare d'Orléans, à la vente et à l'accueil, et surtout chez les agents de manœuvre.

Les cheminots ont subi un été éprouvant du fait d'un sous-effectif permanent et d'horaires modifiés sans arrêt. Tout l'été, les agents ont interpellé les chefs sur ces conditions de travail inacceptables, et mi-août, certains ont parlé de

poser un préavis de grève.

Sentant la colère monter, la direction a annoncé des embauches en fin d'année et une majoration de prime pour les deux mois d'été d'environ 100 euros brut pour les agents de manœuvre uniquement.

Les embauches de fin d'année paraissant lointaines et incertaines, et la prime insuffisante, une vingtaine de cheminots de l'escale et de la manœuvre ont décidé d'interpeller un responsable et d'appeler à la grève l'ensemble des services.

Voyant que l'idée faisait son chemin, la direction a convoqué une réunion de concertation trois jours avant la grève, pour annoncer qu'elle faisait venir deux agents en détachement du Fret, où six postes sur dix vont être supprimés. La direction y ajoutait un chantage en annonçant que la prime de 100 euros était soumise à la levée du préavis. Choqués, tous les travailleurs décidaient de maintenir la grève, quelques-uns disant : « On en a bavé tout l'été, ils n'avaient qu'à se réveiller avant ! ».

Cela a été un succès. Les cheminots, décidés à ne pas en rester là, doivent se revoir et interpeller de nouveau la direction. Selon ce qu'elle dira, une nouvelle grève sera envisagée.

Correspondant LO

ADP – Roissy : une manifestation réussie

En cherchant à imposer rapidement des coupes dans les revenus des salariés, la direction d'ADP espérait que ceux-ci ne trouveraient pas le temps de réagir. Mais c'est raté : malgré le chômage partiel et le télétravail, une manifestation dans l'aéroport Charles-de-Gaulle a réuni jeudi 17 septembre plus de 800 travailleurs de Roissy et d'Orly.

Depuis deux semaines les salariés exprimaient de plus en plus ouvertement leur mécontentement devant le plan de la direction. Celui-ci prévoit 1 400 départs volontaires dont 700 seraient remplacés, le prolongement du chômage partiel et un accord de performance collective (APC) visant à réduire drastiquement l'ensemble des primes, jusqu'à 800 euros par mois. C'est ce dernier projet qui a cristallisé la colère des travailleurs, en particulier chez le personnel qui travaille la nuit ou le week-end, puisque l'APC s'attaque, entre autres, aux heures majorées.

Les raisons de refuser les attaques de la direction ont été largement discutées jour après jour. Pendant des années, ADP a engrangé d'énormes profits, lui permettant d'être le premier groupe aéroportuaire

mondial, et les actionnaires ont été gavés. Mais ces profits ont été produits par les travailleurs. Comme l'ont fait remarquer certains, même pendant le confinement, c'est eux qui étaient aux postes, sans protection, pour rapatrier et soigner les passagers en plein Covid. Alors ils n'acceptent pas d'être sacrifiés. Leur travail n'a pas changé, leur salaire ne doit pas baisser.

Lundi 14 septembre, les SSIAP (agents de sécurité incendie et d'assistance aux personnes) se sont organisés pour se retrouver pour la deuxième fois à une cinquantaine devant le bâtiment des négociations à Paris. À l'initiative de militants CGT, des réunions sur les pauses ont été improvisées toute la semaine. Les tracts, les affiches et les rendez-vous étaient largement partagés sur les réseaux

sociaux. Tout cela créait un climat donnant envie de venir.

La manifestation a donc été un succès. Certains avaient préparé des slogans, comme : « ADP, précarité pour ses salariés, non à l'APC ! ». Le cortège était accompagné de coups de klaxons et de gestes de sympathie de travailleurs d'entreprises sous-traitantes.

Les tentatives de désamorçage de la direction, qui a légèrement diminué l'ampleur des attaques, n'ont pas fonctionné. Les travailleurs savent que c'est une stratégie de négociation et ne s'en satisfont pas. Le mot d'ordre « non à l'APC » est de plus en plus repris.

Les plus mobilisés veulent « battre le fer tant qu'il est chaud » et augmenter la pression sur la direction jusqu'au 23 octobre, date de fin des négociations. De nouveaux rassemblements ont été prévus. Nombreux et mobilisés, les travailleurs peuvent être une force et faire reculer la direction.

Correspondant LO

Dresser-Rand – Le Havre : menace de fermeture

Le 1^{er} septembre, Siemens Energy France a annoncé son projet de fermeture de l'atelier de fabrication Dresser-Rand au Havre.

300 des 560 salariés sont menacés : ils travaillent dans la production de turbines et compresseurs, essentiellement pour l'industrie pétrolière.

Siemens propose aux futurs licenciés un reclassement à Landivisiau, dans le Finistère, à plus de 400 km, dans une usine qui n'est pas opérationnelle, ou bien une « priorité sur l'information » concernant les futurs 750 emplois directs et indirects de l'usine d'éoliennes offshore Siemens-Gamesa prévue au Havre. Cette usine n'est même pas construite. Autrement dit, nombre de licenciés iront à Pôle emploi !

Le président de Siemens Energy France justifie la fermeture en invoquant l'incertitude du marché pétrolier, « volatil et imprévisible » et en se parant des vertus de la « transition énergétique ». De qui se moque-t-il ? Siemens est une multinationale employant 350 000 salariés, qui a fait 5,6 milliards d'euros de bénéfices en 2019. Elle a gagné des dizaines de millions d'euros au Havre.

Les salariés de Siemens ne se laissent pas faire.

Lundi 14, ils sont sortis de l'usine en manifestant et une délégation s'est invitée au conseil municipal du Havre. Interpellé, le maire Édouard Philippe a invoqué, pour se défaire, « des tendances profondes » de l'économie, qui bascule des énergies fossiles vers les énergies renouvelables.

Quelle hypocrisie ! Philippe n'est ni impuissant, ni spectateur, mais complice. Naguère lobbyiste pour Areva, l'ex-Premier ministre est maintenant administrateur du groupe d'informatique Atos.

L'histoire ne dit pas combien Philippe touchera en jetons de présence, pour faire bénéficier Atos de son carnet d'adresses. Un des principaux actionnaires et partenaires d'Atos n'est d'ailleurs autre que Siemens, le propriétaire de Dresser-Rand.

Les salariés de Dresser-Rand ont de nouveau manifesté, nombreux, le 17 septembre et ne comptent pas en rester là. Pas un emploi ne doit être supprimé, Siemens a les moyens de payer !

Correspondant LO



Le 17 septembre à Rennes.

Technicolor – Rennes : la lutte continue

Déterminés à montrer à la direction qu'ils ne se laisseront pas licencier sans réagir, les salariés de Technicolor étaient une cinquantaine à rejoindre la manifestation du jeudi 17 septembre à Rennes avec leur T-shirt « Technicolère ».

C'est en tête de manifestation qu'ils ont décidé de défiler. Ayant ainsi popularisé leur mouvement, c'est très motivés qu'ils sont retournés dans l'entreprise l'après-midi, où se tenait, comme tous les jeudis, une réunion de discussion sur le plan de licenciements prévu, qui concernerait 110 postes sur les 283 que compte l'établissement de Rennes. Et comme la semaine précédente, ils ont envahi la salle de réunion pour dire leur façon de penser aux représentants de la

direction. Ces derniers ont bien été obligés de répondre aux interpellations, mais ils ont tenu à préciser qu'ils étaient là pour discuter avec les représentants des salariés et non directement avec les salariés eux-mêmes. Au fond, c'est avouer que ce qu'ils craignent, c'est bien une mobilisation des travailleurs contrôlée par les travailleurs eux-mêmes, qui discutent et décident de leurs propres objectifs et de leurs propres actions.

Correspondant LO

Bridgestone – Béthune : face à la fermeture

Mercredi 16 septembre, le fabricant de pneus Bridgestone, numéro un mondial, annonçait brutalement la fermeture de son site de Béthune en 2021 et son intention de jeter à la rue les 863 salariés qui restent aujourd'hui, après avoir été des milliers. La productivité, elle, n'a pas cessé de grimper.

Les médias et politiciens ont parlé de catastrophe sociale et se sont dit « abasourdis », « écœurés », « trahis ». « Ça va être la guerre », a même lancé Xavier Bertrand, le président de la région des Hauts-de-France ! En fait, tous jouent un rôle en parlant de réindustrialisation du site et de défense de l'emploi. La ministre-déléguée à l'Industrie, Agnès Pannier-Runacher, a ainsi salué l'union sacrée des élus du territoire pour exiger des dirigeants des solutions pour « remettre de la compétitivité et de l'investissement sur le site ». Xavier Bertrand affirme que les soutiens financiers nécessaires seront là pour « assurer un avenir industriel et préserver les emplois, après les fermetures de Continental en 2013 dans l'Oise, et Goodyear en 2008 à Amiens ». Tout en affirmant que tous les emplois ne pourraient pas être conservés.

Des subventions publiques, ce n'est pas ce qui a manqué à Bridgestone. Dès le début de l'usine en 1961, dans le cadre de la reconversion des mines, Firestone américain, puis Bridgestone japonais en ont vécu. Tous rappellent le 1,8 million de crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi de 2018, les 500 000 euros du conseil régional... accordés

à un trust qui fait des milliards de bénéfices dans le monde depuis des années. Encore en 2019, il affichait près de 10 % de profits : 2,5 milliards d'euros pour un chiffre d'affaires d'environ 27 milliards.

Pour les actionnaires de Bridgestone, ce n'est pas encore assez, et les dirigeants parlent de surcapacité chronique de production en Europe, de concurrence des marques asiatiques à bas coût, de problèmes de marché structurels et affirment que Béthune serait l'usine la moins performante du groupe. Le Covid-19 n'aurait rien arrangé avec la chute du marché automobile.

À gauche, le secrétaire national du PCF Fabien Roussel réclame maintenant « 200 à 300 millions d'euros d'investissement des actionnaires et du gouvernement », ajoutant : « Bridgestone a investi 140 millions d'euros en Pologne, 190 millions en Hongrie et ferme Béthune... tout cela avec l'argent de l'Union européenne ». La sénatrice du PCF du Pas-de-Calais accuse aussi l'UE d'avoir financé Bridgestone pour qu'il installe des « belles usines en Europe de l'Est qui sont venues nous concurrencer ». De plus, elle met en avant le cas du site de Bari en Italie, qui a failli connaître un sort analogue



MICHEL SPINGLER

Rassemblement le 17 septembre.

mais qui, dit-elle, « suite à l'intervention du gouvernement italien, tourne toujours et ses salariés vivent de leur travail et pas de l'aumône publique ». Elle se garde de rappeler qu'à Bari, les travailleurs sont passés de 950 à 550 avec un salaire réduit.

Tout cela revient à réclamer de l'argent à l'État pour aider Bridgestone et aussi à laisser entendre, sur un petit air nationaliste, que l'Union européenne préfère financer d'autres pays que la France. « On importe plus de pneumatiques qu'on en fabrique ou qu'on en exporte... il faut fabriquer les pneumatiques en France », disent des responsables CGT, comme si c'était là le problème.

Évidemment, les capitalistes exploitent les travailleurs où cela leur rapporte le plus, profitant des salaires bas et des

subventions élevées. Ils profitent de la situation pour mettre en concurrence les travailleurs, les pays, les régions. Ce ne sont pas des discours qui les arrêteront. Lundi 21 septembre, une réunion a eu lieu à Béthune avec la ministre du Travail et la ministre déléguée à l'Industrie, en présence de nombre d'élus de la région, de droite, de gauche, de LREM et du FN. Les organisations syndicales disaient qu'elles avaient de l'espoir et voulaient dire aux ministres que le « gouvernement peut tout faire, il peut dire non, c'est l'État qui commande. » Mais dans un communiqué publié à la fin de la réunion, la direction européenne de Bridgestone balayait cette illusion en déclarant que la fermeture du site de Béthune était « la seule option ». Cependant

elle voulait bien « participer activement à la recherche de solutions pour le site et le territoire ». Cela a suffi à l'intersyndicale (CGT, Sud-Chimie, CFDT, UNSA, FO, CFTC et CFE-CGC) pour déclarer : « On est dans la discussion ! », appelant à l'unité pour sauvegarder le site. Mais qui peut encore croire à un quelconque engagement de la direction de Bridgestone ?

Les travailleurs de Bridgestone sont loin d'être seuls : toutes les semaines, il y a des annonces de licenciements ou de fermetures d'entreprises. Les capitalistes fabriquent du chômage et seule la colère de l'ensemble des travailleurs pourra les arrêter et imposer le maintien des emplois et des salaires et la répartition du travail entre tous.

Correspondant LO

General Electric Grid – Villeurbanne : serial licencieur

Jeudi 17 septembre, 200 à 300 personnes se sont rassemblées devant le site General Electric Grid de Villeurbanne, qui produit des disjoncteurs haute tension, pour protester contre le nouveau plan de suppressions de postes.

Le précédent plan, qui courait depuis un an, avait été annulé par la direction pendant le confinement,

pour en prévoir un autre plus important. Les plans se succèdent depuis 2015 : après Belfort, Grenoble,

c'est maintenant le site de Villeurbanne qui est le plus touché. Un tiers des 2 000 postes de la branche Grid vont être supprimés en France, dont 250 salariés à Villeurbanne, ce qui représente la moitié de l'effectif. À cela s'ajoute le secteur informatique France, avec

107 suppressions d'emplois sur 157, dont un bon nombre sont à Villeurbanne.

Sous prétexte de baisse d'activités, GE continue à tailler dans les effectifs. Le groupe a pourtant versé 117 milliards de dollars en dix ans à ses actionnaires.

Le ministre Bruno Le Maire a condamné le plan de suppressions de postes en cours, comme il l'a d'ailleurs fait pour les précédents, pour en appeler au sens des responsabilités des entrepreneurs. D'autant plus que le secteur concerne les énergies renouvelables. Pas de quoi faire peur à GE.

Certains élus présents lors du rassemblement déploreraient la vente à GE d'Alstom, « notre fleuron ». Mais ce fleuron avait lui aussi licencié à de nombreuses

reprises. Pour ne citer que Villeurbanne, cette usine, qui comptait 2 500 personnes dans les années 1970, n'en compte plus que 500 aujourd'hui.

De tels grands groupes font absolument ce qu'ils veulent malgré toutes leurs belles promesses, tandis que les États leur servent la soupe sous formes d'aides diverses et variées. Ils ne craignent que le rapport de forces avec les salariés. Des contacts ont été pris lundi 21 septembre avec les autres entreprises de la branche pour prévoir une riposte. Car même si les travailleurs ne sont pas surpris par cette annonce, ils ne veulent pas se laisser licencier sans réagir.

Correspondant LO



Hôpital Pitié-Salpêtrière – Paris : en attendant la deuxième vague du Covid

Début mars, l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière à Paris s'était vidé de toutes ses activités, excepté quelques services comme la cancérologie, la psychiatrie et la réanimation de neurochirurgie, pour accueillir les patients Covid. 700 intérimaires et plusieurs dizaines de bénévoles ont participé à l'effort durant plus de deux mois.

Les premiers blocs opératoires et les premiers services n'ont pu retrouver une activité normale que début mai. Et c'est en juillet que tous les lits ont pu être rouverts pour les patients habituellement soignés dans les différents services. Mais, dès la mi-août, quelques lits de réanimation en pneumologie et une première salle d'hospitalisation classique en maladies infectieuses et tropicales ont de nouveau été affectés à des patients

Covid. Depuis, une deuxième salle s'est remplie dans ce même service et une troisième est prête dans celui de médecine interne.

Cette situation semblerait acceptable si le manque d'effectifs, de lits et de matériel avait été résolu ou en passe de l'être. Mais ce n'est évidemment pas le cas et le personnel dans son ensemble s'inquiète d'une reprise de l'épidémie et du nombre de malades à hospitaliser.

Après un été aussi éprouvant qu'à l'habitude et des vacances qui ont tout juste permis de récupérer de la tension et de l'épuisement de la première vague, la galère due au manque de personnel continue et rien n'a changé dans les services. Les salles Covid tournent grâce à des heures supplémentaires effectuées par le personnel des services voisins. L'hôpital comble les trous des plannings en bricolant aux dépens de ceux qui sont là, mais il n'a pas embauché de personnel supplémentaire ni même d'intérimaires. Et que dire des services support qui ont pu bénéficier de l'aide de bénévoles durant le confinement ? Aujourd'hui, ces

bénévoles ont repris leur propre travail et la direction ne parle même pas d'employer des chômeurs.

Si aujourd'hui obtenir un masque n'est plus un problème, les stocks d'autres matériels n'ont pas été miraculeusement reconstitués pour recommencer un deuxième round. Tout le monde s'attend à devoir revivre la course après le plus petit morceau de tissu ou de plastique pouvant faire office de surblouse, après le gel hydroalcoolique toujours à fleur de rupture de stock...

Chacun craint donc cette deuxième vague et s'attend à ce que la pillule soit encore bien plus amère. Chacun craint aussi qu'il faille de nouveau reporter opérations

et traitements pour récupérer les lits et le personnel à affecter au Covid.

Cette situation est stressante et révoltante. Les manifestations de ces dernières années sont toujours d'actualité et les revendications d'ouverture de lits, d'effectifs et de matériel supplémentaires sont plus qu'urgentes.

Enfin, la faiblesse de la prime et de l'augmentation de salaire consenties au personnel de l'APHP montre à quel point l'État méprise ceux qui font tourner l'hôpital. Il manque toujours les vraies augmentations de salaire dont ont besoin les hospitaliers, comme tous les travailleurs.

Correspondant LO



Les manifestantes de FAM.

FAM – Boulogne-Billancourt : Faire Avec Moins ?

Lundi 14 septembre le personnel du Foyer d'accueil médicalisé (FAM) pour adultes handicapés, à Boulogne-Billancourt, s'est retrouvé sous les fenêtres de l'administration pour crier sa colère. Il y a de quoi, depuis le confinement et les promesses de Macron concernant les « travailleurs en première ligne », rien ne s'est amélioré.

Les adultes hébergés dans ce foyer présentent des problèmes moteurs, cognitifs et de comportement. Les locaux sont récents, certes. Mais le manque de personnel est scandaleux. Les aides-soignantes et aides médico-psychologiques au quotidien auprès des résidents sont en nombre insuffisant. La direction emploie donc des vacataires, voire utilise des stagiaires. Le personnel est également envoyé comme bouche-trou en fonction des absences dans un secteur ou dans un autre. Un jour, une collègue s'est retrouvée seule pour onze résidents ! On propose au personnel de faire des heures supplémentaires, ce

que certaines acceptent car les salaires sont très bas : autour de 1500 euros pour quatre ans d'ancienneté, en travaillant un week-end sur deux.

L'effectif du personnel, dans ces structures, est pourtant défini selon des normes. Mais elles sont liées à l'autonomie des résidents, qui se dégrade souvent avec le temps. Amener un résident à une consultation spécialisée à l'autre bout de Paris étant une tâche très lourde, les sorties récréatives sont quasiment abandonnées. Le travail se limite souvent à l'indispensable : les toilettes, les repas et la surveillance car certains résidents peuvent devenir

violents ou se mettre en danger.

Le manque de personnel spécialisé est également flagrant. Le FAM n'a pas de kinésithérapeute embauché. Ceux qui interviennent travaillent en libéral, ce qui fait que pendant le confinement les résidents se sont trouvés sans prise en charge. Il n'y a pas non plus d'ergothérapeute, pas de matériel adapté, une infirmière un seul jour par semaine, une psychologue à mi-temps et trois éducateurs pour 36 résidents. Sauf pendant l'été, où certains résidents ont pu rentrer chez leurs proches, l'établissement est plein. Il arrive même qu'une personne soit accueillie de façon temporaire en surnombre, à la journée.

Le personnel a commencé à exprimer son mécontentement, et il est bien décidé à ne pas en rester là.

Correspondant LO

Clinique du Parc Nantes : « Ramsay, usine à fric »

Mardi 22 septembre, les salariés de la clinique du parc (CDP) de Nantes, clinique privée spécialisée dans les soins psychiatriques, en étaient à leur douzième journée de grève et entamaient leur sixième jour consécutif.

Ils se battent pour une meilleure considération des soignants et pour une revalorisation de leurs salaires.

Une aide-soignante touche par exemple 1150 euros nets par mois avec un week-end de garde malgré cinq ans d'expérience, une infirmière avec quinze ans d'expérience gagne 1500 euros net par mois avec un week-end de garde également.

Le personnel gréviste réclame aussi l'amélioration des conditions de travail

et le remplacement des départs en retraite et des arrêts maladie afin de continuer à prendre soin des patients dignement.

La clinique dépend du groupe Ramsay Santé, leader de l'hospitalisation privée en France, qui compte des milliers de salariés, et a un chiffre d'affaires de plus de 3 milliards d'euros. Visiblement, le groupe a largement de quoi satisfaire les revendications des grévistes. La lutte continue.

Correspondant LO

Clinique Les Eaux claires Guadeloupe : en grève

Les travailleurs de la clinique les Eaux Claires, située à Jarry-Baie Mahault en Guadeloupe, sont entrés en grève le 14 septembre.

Ils ont reconduit leur mouvement durant deux jours. Le 15 septembre, les grévistes d'Antilles Sûreté sont venus se joindre au rassemblement des grévistes devant la clinique sous les applaudissements. Un meeting commun s'est tenu.

Les grévistes de la clinique dénoncent le manque de dialogue avec la direction. Celle-ci se contente de réunions mensuelles du CSE

pour annoncer ses décisions sans concertation. Les dates de congés sont imposées, les plannings modifiés, passant de 12 à 17 heures. La grève qui s'est terminée le 16 septembre est donc un avertissement à un directeur nouvellement arrivé qui entend jouer les dictateurs en profitant de la pandémie.

Marie-Celine Deshauteurs

Laboratoires d'analyses : grève pour les salaires

Après Le Mans début septembre, c'est à Figeac, Cahors, Montauban, Mende en Occitanie, à Saint-Flour, Brioude, Brassac-les-Mines en Auvergne, que des employés de laboratoires d'analyses médicales se sont mis en grève pour les salaires

Ces techniciennes de laboratoire, infirmières, secrétaires – ce sont très souvent des femmes – ont vu leur charge de travail augmenter considérablement ces derniers mois. Derrière les déclarations satisfaites des ministres et hauts responsables de la santé sur la multiplication des tests Covid, passant allègrement sur les queues se formant devant les laboratoires, il y a ces travailleurs qui font face tant bien que mal à cette vague en enregistrant, prélevant et analysant.

Or ce travail, indispensable à la santé de tous, ne leur rapporte que des salaires souvent inférieurs à 1 400 euros par mois.

Ça et là une prime Covid de 250 euros a été versée par les patrons des laboratoires, qui eux voient leur chiffre d'affaires exploser avec l'épidémie ; mais c'est très insuffisant et la question des salaires reste entière.

Ces dernières années, la concentration dans ce secteur a donné naissance à de véritables entreprises capitalistes comme le réseau Inovie qui possède 340 sites où travaillent 4 500 salariés

ou Synlab-Labco, 220 sites et 2 100 employés.

En Occitanie, au terme

de la première journée de grève, le 15 septembre, le patron de Biofusion-Inovie a proposé 1 000 euros de prime au lieu de 250 euros, mais les grévistes ont continué leur mouvement toute la semaine pour une augmentation de 10 % des salaires.

Ce mouvement de grève touche aussi par endroits les employés des laboratoires d'analyses des hôpitaux publics, comme à Pau et Dreux début septembre. Là aussi les laborantins en mouvement revendiquent des hausses de salaires, ainsi

qu'une prime Covid égale à celle de leurs collègues soignants et la transformation des CDD en CDI.

Il y a un test qui se vérifie partout : c'est en faisant grève que les travailleurs se font entendre.

Lucien Déroit

Boiron : non aux fermetures de sites !

Après l'annonce de 646 suppressions d'emplois, sur 2 312, par les dirigeants des laboratoires Boiron, les syndicats du groupe ont appelé à une journée de grève et de mobilisation sur tous les sites de ce groupe mercredi 16 septembre.

À Pantin, en Seine-Saint-Denis, où le site de distribution compte une cinquantaine de travailleurs, la mobilisation a été réussie bien que cette entreprise ne soit pas, du moins pour l'instant, concernée par les licenciements. Les travailleurs y étaient également en grève contre les suppressions d'emplois et les fermetures de sites.

Boiron entend en effet fermer 12 des 27 sites de distribution et un des trois sites de production, celui de Montrichard près de Tours. La direction de Boiron prétend que le déremboursement par la Sécurité sociale des produits homéopathiques, qui sera effectif au 1^{er} janvier

prochain, justifie licenciements et fermetures de sites. Mais cela ne trompe pas les employés du groupe qui ont tous conscience que la famille Boiron a accumulé une belle fortune – elle est parmi les 500 plus riches de France – et qu'elle distribue des dividendes à ses actionnaires, 17 millions cette année. Elle avait même racheté une partie de ses actions pour en faire grimper la valeur. Les travailleurs en concluent donc, à juste titre, que ces licenciements et ces fermetures de site n'ont aucune justification sauf celle de conforter encore profits et dividendes. Quant aux salaires, les travailleurs en grève en soulignaient la maigreur.



Les explications de la direction ne sont qu'un prétexte comme un autre. Elle licencie par anticipation puisqu'elle n'attend même pas le déremboursement. Et si le tract syndical mentionnait celui-ci, les

grévistes criaient surtout : « Ils ont de l'argent », répétant sur leurs pancartes : « Tous ensemble, ras-le-tube, on a notre dose ! », et affirmant leur refus des licenciements.

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),

membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quarante-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries Lyonnaises de presse) - Dépôt légal septembre 2020.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. Les dons et cotisations versés à un ou plusieurs partis politiques ne peuvent excéder au total 7 500 euros par an. Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, il est possible de payer par carte bancaire sur notre site ou de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière,

en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas

droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».

Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Audio-LO

www.lutte-ouvriere-audio.org

Moyen-Orient : les dirigeants arabes contre les Palestiniens

Sous les lustres de la Maison Blanche, Trump présidait le 15 septembre à la signature des accords dits d'Abraham concrétisant la prétendue normalisation des rapports entre deux États du Golfe, les Émirats arabes unis (EAU) et, plus récemment, le royaume de Bahreïn, et l'État d'Israël.

Un mois après les souverains d'Abou Dhabi, ceux de Manama accourent à Washington toucher le coude de Netanyahu, le Premier ministre israélien, sous couvert de « faire avancer la paix au Moyen-Orient ». Sans même faire référence à une demande de suspension du projet d'annexion des colonies israéliennes en Cisjordanie, comme l'avaient fait ceux des EAU, les dirigeants bahreïnais ont tout bonnement enterré le plan Abdallah de 2002, signé par 22 États arabes sous l'égide du puissant voisin d'Arabie saoudite. Celui-ci conditionnait toute

normalisation des rapports diplomatiques avec Israël à la création d'un État palestinien indépendant dans la bande de Gaza et en Cisjordanie avec Jérusalem-Est pour capitale.

La décision du petit royaume de Bahreïn, vraisemblablement prise sous l'œil bienveillant du puissant voisin saoudien, intervient dans le cadre d'un rapprochement régional pour faire face à l'Iran.

Dans tous les cas, l'hypocrisie qui préside aux rapports diplomatiques entre États n'a cessé de régner depuis la guerre de 1967, où la victoire d'Israël a consacré



À la Maison Blanche, Donald Trump et Netanyahu au centre, entourés des ministres des Affaires étrangères du Bahreïn (à gauche) et des Émirats arabes unis (à droite).

sa mainmise sur la population palestinienne et le vol des terres de celle-ci. D'un accord de paix à l'autre, les Palestiniens n'ont pu que se sentir trahis par leurs prétendus alliés à la tête des États arabes de la région. Plus directe a été l'attitude de l'Égypte du président Anouar el-Sadate en 1979, puis de la Jordanie du roi Hussein en 1994, dont les dirigeants ont les premiers signé un traité de paix avec

Israël, sous l'égide de Washington. De fait, ces accords ont donné un blanc-seing à la politique agressive des gouvernements israéliens successifs, méprisant totalement les droits de la population palestinienne. Contre l'occupation, la population des territoires occupés n'a pu compter que sur elle-même, et c'est à coups de cailloux que les jeunes Palestiniens ont affronté l'armée israélienne.

Au fond, les choses sont ainsi claires. Les dirigeants des États arabes sont des ennemis du peuple palestinien, tout comme ils le sont de leur propre population pauvre et tout comme les dirigeants d'Israël. Les peuples du Moyen-Orient ne pourront s'émanciper qu'ensemble, en abattant tous ces régimes d'oppression, et en mettant en commun leurs richesses.

Viviane Lafont

Afrique du Sud : Covid-19, le gouvernement crée le chaos

Cet article est traduit du mensuel trotskyste britannique *Workers' Fight* (1^{er} septembre 2020).

L'Afrique du Sud a enregistré plus de 600 000 cas confirmés, le 5^e chiffre le plus élevé au monde. Le régime de Cyril Ramaphosa avait pourtant procédé à un confinement strict et précoce, alors que le pays totalisait moins de 20 morts. Ensuite, dans une offensive cruelle, il a interdit la consommation nocturne d'alcool et de cigarettes, ces échappatoires de la population pauvre.

Cela a été présenté comme un moyen de libérer des lits d'hôpitaux, étant donné le nombre élevé de patients victimes de l'alcool. Les conséquences d'une telle mesure pour les personnes victimes d'addictions n'étaient pas le problème de Ramaphosa. En tout cas, l'interdiction n'a pas permis aux hôpitaux de mieux faire face au Covid-19. Le pic de la pandémie a révélé un système de

santé en lambeaux.

Un scénario de cauchemar s'est déroulé au Cap-Oriental, une province de sept millions d'habitants, avec des pénuries d'équipements de protection, d'oxygène, d'ambulances, l'absence de ventilateurs, et avec des patients dormant « sous des journaux ». En fait, la principale préoccupation de l'État dans les quartiers pauvres a été de faire respecter le confinement par la police et l'armée. L'organisme indépendant de

contrôle de la police enquête sur des centaines de cas de blessures et sur dix décès. Pire encore, les autorités locales et les forces de sécurité ont poursuivi les expulsions « habituelles » des pauvres hors de leurs cabanes. Aujourd'hui, nombre d'entre eux meurent de faim.

La population a répondu à cette violence : dans les quartiers pauvres, les résidents bloquent les routes, brûlent des pneus et s'affrontent à la police pour protester contre l'absence

de distribution de colis alimentaires. Les travailleurs de la santé ont organisé des piquets et des grèves dans les hôpitaux et les cliniques, exigeant des équipements adaptés pour faire face à la pandémie. Et ils ne peuvent compter que sur leurs propres forces, face à un gouvernement corrompu, embourbé dans un autre scandale, le pillage à grande échelle de plus de 20 milliards d'euros d'aides sociales.

Workers' Fight

Blanquer, fashion victim

« Il suffit de s'habiller normalement, et tout ira bien », prescrivait le ministre de l'Éducation nationale au micro de BFMTV. Drapé dans la sagesse des nations et un costume bleu marine-cravate sombre, il prétendait répondre à la contestation organisée le 14 septembre par de jeunes lycéennes pour le droit à venir court vêtues à l'école l'été, sans encourir de sanction pour tenue

considérée comme provocante, ce qu'avaient subi plusieurs d'entre elles.

La « norme » en matière de tenue vestimentaire posant tout de même question, Blanquer a précisé sa pensée la semaine suivante, au micro de RTL : « Chacun peut comprendre qu'on vient à l'école habillé d'une façon républicaine. » Plutôt que le nombril à l'air, la tenue sans-culotte ?

V.L.

Déchets plastiques : des poubelles jaunes aux décharges d'Asie

Les déchets plastiques triés dans les poubelles jaunes sont théoriquement destinés au recyclage. Mais une partie d'entre eux, les plus difficiles à recycler, sont exportés de manière frauduleuse en Asie, où ils finissent dans des décharges à ciel ouvert.

Les collectivités locales vendent en effet les déchets plastiques issus des poubelles jaunes à des entreprises installées en France, qui sont chargées de les transformer en granulés, forme sous laquelle ils peuvent réintégrer le cycle de production d'objets en plastique.

Cela fonctionne bien pour des plastiques faciles à recycler, comme les bouteilles transparentes, que les entreprises de recyclage se disputent. Mais quand la nature du plastique le rend

plus difficile à recycler, comme c'est le cas pour les paquets de chips, les tubes de dentifrice ou les sacs de courses à usage unique, elles n'en veulent pas car ce n'est pas assez rentable.

Ce sont alors des courtiers en import-export qui interviennent, exportant ces déchets plastiques vers l'Asie. Ils les déclarent comme « recyclables », ce qui limite les procédures de contrôle à leur arrivée. Le procédé est peu risqué et lucratif : les contrôles des conteneurs sont rarissimes

en France, le transport jusqu'en Asie très peu cher.

Ces derniers mois, la Malaisie, qui compte parmi les principaux pays destinataires de ces déchets, a pris quelques mesures pour enrayer ce trafic. Quelques amendes sont aussi tombées en France contre les trafiquants. Mais la réponse de ces derniers a été de déplacer les décharges sauvages vers d'autres régions moins surveillées, ou bien d'exporter les déchets sous une autre dénomination que « plastiques », pour moins attirer l'attention des douaniers.

Empêcher de nuire les capitalistes impliqués dans ce secteur, ce n'est pas de l'État français qu'on peut l'attendre.

Valérie Fontaine

